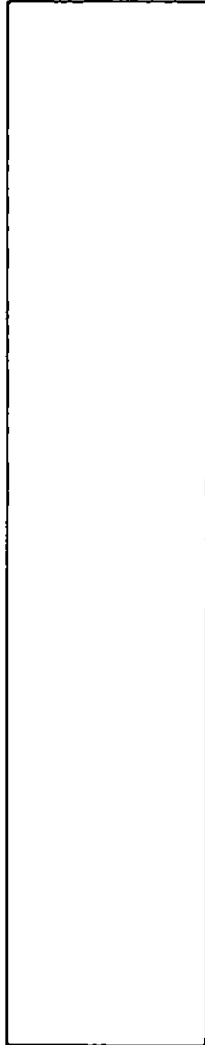


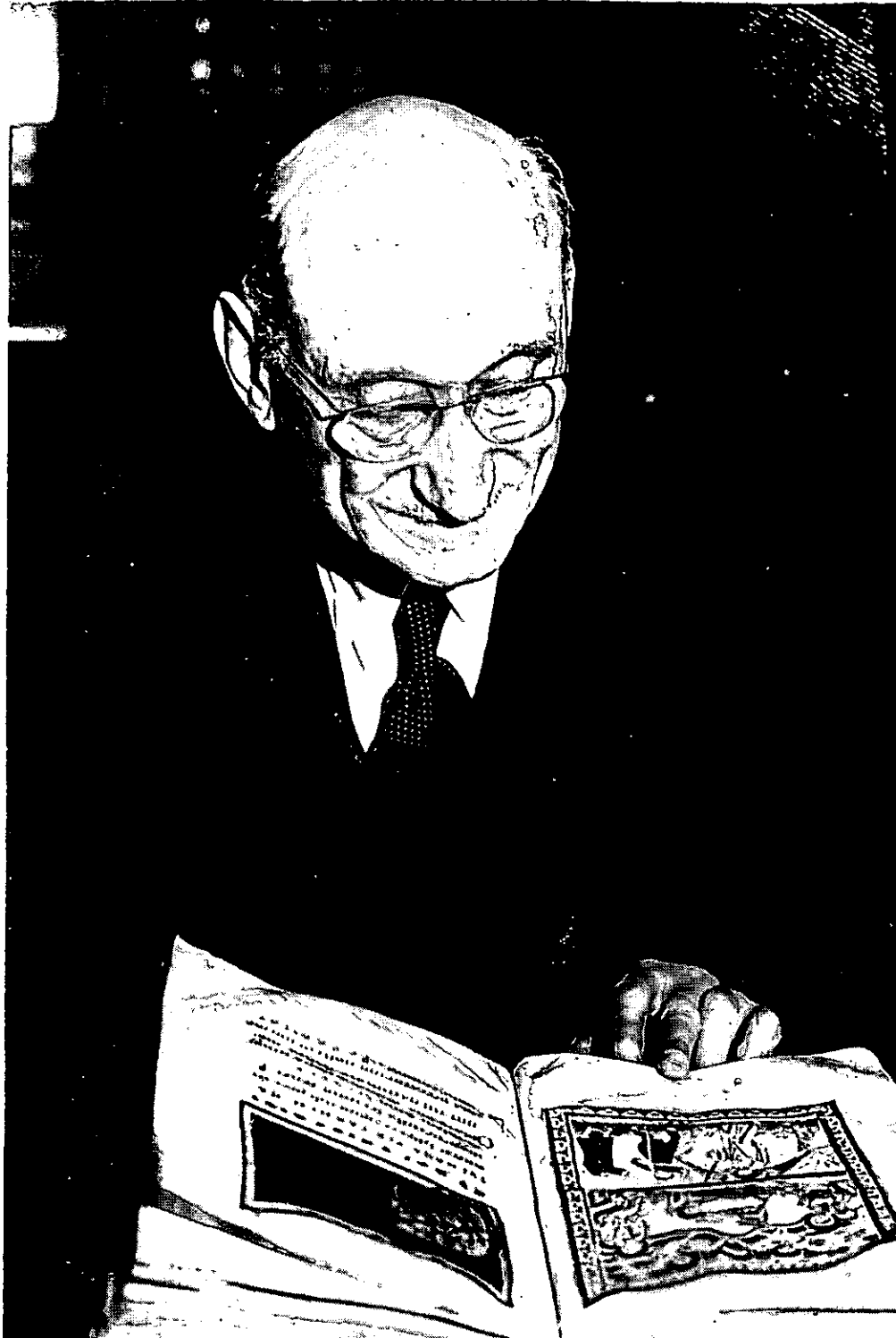
FRANCE

N° 52 — NOVEMBRE 1963 — 2 F

FORUM



Robert
SCHUMAN



FRANCE

FORUM

COMITE DE DIRECTION :

Etienne Borne, Henri Bourbon

68, rue de Rennes - Paris (VI^e)

C.C.P. Paris 14-788-84 — Tél. : LIT. 68-93

Prix de vente au numéro 2 F

Abonnement : 8 numéros par an 15 F

SOMMAIRE

N° 52 — NOVEMBRE 1963 — 2 F

HOMMAGE A ROBERT SCHUMAN

- Un ami personnel par Konrad ADENAUER.
- Une Force calme, par Pierre ABELIN.
- Approches d'un secret, par Henry BEYER.
- Naissance d'un homme d'Etat, par François BLOCH-LAINE.
- Avoir une patrie, par Etienne BORNE.
- A travers le monde, par Jacques de BOURBON-BUSSET.
- Une pierre après l'autre, par Heinrich Van BRENTANO.
- Une œuvre durable, par Henri BRUGMANS.
- Rompre les habitudes, par Maurice FAURE.
- Le jour où il prit tous les risques, par François FONTAINE.
- Un exemple, par Henri FRENAY.
- Cette passion qui le possédait, par Félix GAILLARD.
- La création et le créateur, par Walter HALLSTEIN.
- L'honneur du commencement, par Etienne HIRSCH.
- Multiplés visages, par Pierre Olivier LAPIE.
- Au-devant de son époque d'un pas tranquille, par Jean LECANUET.
- De la défense républicaine à l'Europe unie, par Robert LECOURT.
- Figure de proue, par Théo LEFEVRE.
- Le succès, les déceptions, par J.M.A.H. LUNS.
- Cette œuvre difficile, à peine concevable, par Nicolas MARGUE.
- L'atmosphère des réconciliations nécessaires, par Daniel MAYER.
- Communauté européenne et Alliance atlantique, par René MAYER.
- Rencontres et dialogues, par Edmond MICHELET.
- Démocrate, profondément, par Guy MOLLET.
- Mettre en commun l'enjeu, par Jean MONNET.
- Un homme de la frontière, par Pierre PFLIMLIN.
- Une certaine manière de se battre, par André PHILIP.
- Un capital de confiance et d'amitié, par Antoine PINAY.
- Rappel d'une circonstance, par Christian PINEAU.
- Souvenirs d'un temps plus ancien, par Alain POHER.
- Son patriotisme, par Paul REUTER.
- Le monde qu'il habitait, par Robert ROCHEFORT.
- Son intuition historique, par Jean-Baptiste SCAGLIA.
- Un solitaire, par Joseph SCHAFF.
- La plus juste image, par Maurice SCHUMANN.
- Le souci du bien commun, par Jean SEITLINGER.
- Il mit la France à la tête de l'Europe, par Paul-Henri SPAAK.
- Le véritable homme d'Etat, par Pierre URI.
- L'œuvre politique de Robert Schuman, par Jacques MALLET.
- Pourquoi Robert Schuman a publié « Pour l'Europe », par Henry BEYER.

Un nouvel aspect du problème européen

Texte inédit de Robert Schuman

NOUS devons faire l'Europe non seulement dans l'intérêt des peuples libres, mais aussi pour pouvoir y recueillir les peuples de l'Est qui, délivrés des sujétions qu'elles ont subies jusqu'à présent, nous demanderaient leur adhésion et notre appui moral.

Depuis de longues années nous avons douloureusement ressenti la ligne de démarcation idéologique qui coupe l'Europe en deux. Elle a été imposée par la violence. Puisse-t-elle s'effacer dans la liberté !

Nous considérons comme partie intégrante de l'Europe vivante tous ceux qui ont le désir de nous rejoindre dans une communauté reconstituée. Nous rendons hommage à leur courage et à leur fidélité, comme à leurs souffrances et à leurs sacrifices.

Nous leur devons l'exemple d'une Europe unie et fraternelle. Chaque pas que nous faisons dans ce sens constituera pour eux une chance nouvelle. Ils auront besoin de nous dans l'immense tâche de réadaptation qu'ils auront à accomplir.

La communauté européenne doit créer l'ambiance pour une compréhension mutuelle, dans le respect des particularités de chacun ; elle sera la base solide d'une coopération féconde et pacifique. Ainsi s'édifiera une Europe nouvelle, prospère et indépendante.

Notre devoir est d'être prêts.

Robert Schuman

L allait de soi qu'un numéro de *France-Forum* fût de bout en bout consacré à Robert Schuman. Nos lecteurs se souviennent peut-être que dans le premier numéro de *France-Forum* Robert Schuman nous avait confié sa pensée sur la nécessité d'une coopération, dans un esprit d'égalité et de liberté, entre l'Europe et l'Afrique.

Il pratiquait, en effet, l'idée d'une Europe ouverte et qui ne se limitait pas à ses propres rivages.

Par ailleurs, sa conception de la politique, ferme dans ses buts, méthodique dans ses moyens, révolutionnaire dans sa portée, libérale dans son esprit, a pour nous quelque chose d'exemplaire.

Le projet d'un tel numéro à peine annoncé s'est, pour ainsi dire, réalisé de lui-même. Toutes les personnalités qui étaient ou n'étaient pas ses collaborateurs, qui étaient ou n'étaient pas ses amis politiques ont répondu à notre appel avec une spontanéité chaleureuse, émouvante, et nous avons pu multiplier ainsi hommages et souvenirs. Ces textes d'une très grande variété par le ton, par la perspective choisie, par les circonstances retenues, sont cependant remarquablement convergents. De chacun et de tous, se

dégagent les traits d'un grand homme d'Etat qui était simplement et honnêtement un homme.

Tout ne pouvait évidemment être dit sur le Président Schuman ; nous n'avons pas eu la prétention ni l'ambition d'anticiper sur les nécessaires biographies à venir. Mais déjà on comprendra en lisant ces pages que l'homme ne saurait se réduire à quelque schéma vertueux et bien pensant.

Ce laborieux savait s'inventer des loisirs, avait une inclination pour le cinéma, singulièrement de René Clair à Federico Fellini, goûtait, tout Lorrain qu'il était, l'insolite de vacances méditerranéennes, cherchait dans un document rare un plaisir de culture.

Tout ce qui peut être dit ou écrit sur Robert Schuman, le prévu et l'imprévu, paraît désigner, en outre, un au-delà qui n'appartient pas à l'ordre de la définition, de l'analyse ou du portrait et que suppose, on va le voir, témoignage après témoignage, la sincérité du souvenir.

Henri BOURBON.

Les documents et photographies que nous publions ont été choisis parmi les papiers personnels donnés par le président Schuman à son collaborateur Henry Beyer auquel nous exprimons notre gratitude.

29 juin 1886 - 4 septembre 1963

Un ami personnel

par Konrad ADENAUER

EN août 1949, à une époque difficile pour nos deux pays, j'ai rencontré pour la première fois Robert Schuman. Cette rencontre était le début d'une amitié personnelle qui nous a intimement liés et qui reposait sur l'entière similitude de nos idées. Mais cette première rencontre, je peux me permettre de le dire aujourd'hui, posait la pierre fondamentale de l'œuvre par laquelle nos deux pays se sont liés en janvier 1963 : le traité franco-allemand.

Robert Schuman était à la fois un idéaliste et un réaliste. Il avait ressenti dans sa propre personne la tragédie séculaire de l'histoire de l'Europe.

Cette expérience personnelle lui montra le chemin qu'il a reconnu pour vrai et qu'il a suivi sans dévier afin de surmonter la crise européenne : l'amitié entre nos deux peuples.

Pour Robert Schuman le rapprochement franco-allemand est en même temps la date de naissance de l'Europe. C'est pour cela qu'il déclarait dans son discours historique du 9 mai 1950, dans lequel il commentait le but et l'utilité du Plan qui porte son nom : « L'Europe se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait. Le rassemblement des nations européennes exige que l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne soit éliminée. »

Cette initiative éblouissante et téméraire de Robert Schuman était un acte politique d'une signification extraordinaire.

Elle lui assurée une place historique parmi les grands Français et les grands Européens.

L'œuvre de Robert Schuman ne s'est pas arrêtée, elle s'est épanouie en des fleurs nouvelles qui toutes ensemble ont contribué à rapprocher plus étroitement nos deux peuples et à faire que l'Europe Unie devienne une réalité.

Konrad ADENAUER,
*Ancien Chancelier de la République
fédérale d'Allemagne.*

Une force calme

par Pierre ABELIN

ECRIRE un bref témoignage sur Robert Schuman, est beaucoup plus difficile pour moi que de rédiger sur lui une longue étude. Que de souvenirs je pourrais faire revivre !

Était-ce sa foi chrétienne, son érudition, sa connaissance étendue des hommes qui lui donnaient cette exceptionnelle faculté d'analyser toute question et de prendre toute décision avec une entière sérénité ?

Parce qu'il était modeste et que d'autres l'étaient moins, il avait été souvent sous-estimé. La manière dont le Président du Conseil des ministres de 1947 surmonta une très redoutable crise politique et sociale ouvrit les yeux de ceux qui le respectaient sans suffisamment l'admirer.

Je me souviens d'un morne après-midi de novembre à l'hôtel Matignon. Paris était privé d'éclairage et de moyens de transport et les travailleurs devaient regagner à pied dans l'obscurité leur logement proche ou lointain. Ministres et experts prévoyaient le pire en raison des mots d'ordre don-

nés par le Parti Communiste. Seul, le chef du gouvernement conservait le silence, puis soudainement sans élever un instant la voix, il donna ses instructions. Le lendemain les lecteurs de « l'Humanité » lurent dans le métropolitain dont toutes les lignes fonctionnaient que les transports urbains étaient arrêtés *sine die*... C'était l'époque où de toute part des avertissements étaient donnés, à l'étranger comme en France, sur la menace que Staline faisait peser sur l'Europe. Si l'anarchie gagnait notre pays, tout était à craindre notamment en Italie. Au dictateur devenu sanguinaire s'opposait alors sans éclats un grand citoyen dont la force calme devait finalement s'imposer à tous.

Si Robert Schuman aimait profondément ses compatriotes, il éprouvait aussi du respect et de la compréhension pour les hommes des autres pays.

J'évoquerai en quelques mots une conversation personnelle que j'ai eue avec lui au début de 1950, dans une petite salle à manger du ministère des Affaires étrangères. « Comprenez-moi, me disait-il, il est temps de prendre une initiative qui assure notre réconciliation définitive avec les Allemands. Auparavant les ressentiments étaient encore trop vifs, d'ici peu, des habitudes désastreuses auront été reprises. Notre devoir est d'agir sans délai. »

Quelques semaines plus tard avec le concours du très grand homme qu'est Jean Monnet et du remarquable Bernard Clappier, étaient formulées par le gouvernement français les propositions connues sous l'appellation de Plan Schuman.

Certains redoutaient le dynamisme allemand, d'autres déclaraient que l'Italie serait favorisée. J'admets parfaitement, répondait-il, que l'Italie retire de sérieux avantages de la communauté que nous voulons instituer. C'est toute l'Europe qu'il faut rendre prospère et unie.

Allions-nous nous séparer des Britanniques ? Robert Schuman n'en avait aucunement le désir. Les Anglais, assurait-il, seront avec nous dans quelques années, sous la seule condition que nous fassions montre de constance et que la construction européenne se développe sans défaillance et sans timidité.

Certes, il était catholique. Mais combien se trompaient ceux qui voyaient en lui l'animateur d'un sorte « d'Internationale noire », opposée aux adeptes d'autres religions et aux agnostiques du monde entier. Bien qu'il manifestât parfois une ironie, d'ailleurs bienveillante, à l'égard des faiblesses des hommes, il ignorait toute exclusive et il était bien trop humain pour ne pas comprendre et apprécier à leur juste valeur des opinions différentes des siennes.

Pour lui, l'amour du prochain et la loyauté dans les relations internationales étaient les règles d'or de la politique. C'est la raison pour laquelle cet homme d'Etat d'apparence un peu sévère, avait conservé après quarante années de mandat parlementaire et d'exercice du pouvoir une extraordinaire fraîcheur d'âme et une croyance indéfectible au progrès.

Pierre ABELIN,
Ancien ministre,
Député-Maire de Châtellerault.

Approches d'un secret

par Henry BEYER

COMMENT pourrais-je jamais oublier la scène bouleversante où, quelques heures avant sa mort, le Président,

malgré l'angoisse que trahissait son regard, dans un geste d'affection qui lui était familier, a tenu, ses mains tremblantes enfermant les miennes, à me dire « au revoir » ?

Et pourtant, j'ai peine à imaginer qu'il n'est pas là aujourd'hui encore, revenant de Chazelles, dans son bureau de la rue de Verneuil où sur sa table de travail s'amoncellent tous les messages qui expriment pour lui l'admiration et la reconnaissance du monde entier.

Je vois son sourire, son clin d'œil — par-dessus ses lunettes — malicieux pour cacher son émotion, lorsque, évoquant comme d'habitude les événements du jour, j'aurais eu à lui dire : « On parle beaucoup de vous aujourd'hui Président. »

Hélas ! ses yeux se sont fermés. Bientôt tous ces objets qui m'entourent et qui continuent à créer l'illusion de sa présence seront dispersés. Dans peu de jours il faudra passer devant sa maison sans entrer.

Il reste le souvenir...

Qui oserait affirmer avoir vraiment connu le Président Schuman ? Beaucoup auront pu saisir un aspect de sa personnalité, un trait de son caractère. Mais l'homme qu'il était est resté secret. Il ne s'est sans doute jamais livré entièrement à personne. Orgueil ? Certainement pas. Conscient de sa valeur, des services qu'il pouvait ou aurait pu rendre à son pays, il était néanmoins la modestie, la simplicité même. Discrétion, délicatesse des sentiments, pudeur peut-être, il aimait le silence et le recueillement.

Quelquefois s'établissaient des moments d'intimité où il se laissait aller à parler de lui-même : de ses rêves d'enfant (il était resté si près des enfants, de la jeunesse), de ses joies, de ses déceptions, le plus souvent de ses idées et de ses projets politiques. C'est à ces moments qu'il lui arrivait de parler des hommes politiques. Beaucoup seraient étonnés de la sévérité de son jugement. Car s'il était naturellement indulgent, il concevait la vie politique comme un sacerdoce : servir, oui ; se servir, non ! Faire le bien. Un homme d'Etat, aimait-il dire, ne peut avoir de vie privée, il appartient entièrement au pays. Les combinaisons, les compromissions lui faisaient horreur.

Connaître son dossier, en tirer la quintessence et dire la vérité, telle était la règle d'or qu'il suivait lorsqu'il s'occupait des affaires publiques. En définitive, disait-il, l'honnêteté s'avère plus payante que la ruse ou le machiavélisme. Lorsqu'après mûre réflexion sa ligne de conduite était arrêtée, rien ne pouvait l'en faire dévier. A convaincre son antagoniste de l'excellence de sa thèse il consacrait toutes les ressources de sa grande intelligence, de sa prodigieuse culture, de son habileté de diplomate-né, mais avant même la discussion il s'efforçait de comprendre, de respecter la position de son partenaire. Il savait se taire et écouter. Sous son apparente indifférence à l'injure et à la calomnie il cachait une sensibilité étonnée et douloureuse. Ceux qui se sont déshonorés à user de ces armes pour faire suspecter son patriotisme l'ont cruellement blessé. Il a pardonné, certes, mais jamais il n'a oublié.

Lui qui durant ses années d'intense activité avait recherché la solitude, souffrait de l'isolement dans lequel sa maladie l'avait confiné. Il aurait souhaité terminer sa vie sur la brèche, entouré d'amis, se donner jusqu'au bout à l'idée sur laquelle se cristallisait pour lui l'espérance, la certitude d'une ère nouvelle, fraternelle et meilleure.

Son vœu, finalement, aura été exaucé : il aura servi son idéal même par sa mort.

Septembre 1963.

Henry BEYER,
*Directeur du Cabinet de Robert Schuman,
Ministre de la Justice et Président de
l'Assemblée parlementaire européenne.*

Naissance d'un homme d'État

par François BLOCH-LAINE

Je ne connaissais pas Robert Schuman quand, en juin 1946, il m'appela à diriger son cabinet au Ministère des Finances. Dès le premier abord j'ai compris qu'il y avait peu d'hommes comme lui qu'on pût servir sans réticence ni précaution.

Ce sexagénaire lorrain était dans la politique depuis un quart de siècle quand il accéda alors à la notoriété et devint, en quelques mois, un homme d'État. Ce type de carrière, qui n'est pas fréquent, les historiens l'expliqueront-ils seulement par le caprice des événements ?

Pour que Robert Schuman fût ce qu'il était autour de 1950, il fallait cette exceptionnelle accumulation de bonté sereine et d'esprit critique, d'expérience et de modestie, de doute et de certitude, d'hésitation et d'entêtement, de prudence et de courage. Accumulation dont la lenteur a fait le poids.

Les visiteurs du nouveau ministre étaient d'abord surpris par tant de discrétion, de prévenance, d'effacement volontaire dans l'exercice d'une si haute fonction. Ils éprouvaient même quelque gêne, habitués qu'ils étaient à ce que les hommes en place eussent un autre comportement. Certains d'entre eux, dépourvus de finesse, traduisaient leur étonnement par une sorte de condescendance. Mais le nouveau ministre tenait en réserve, à leur intention, cette sorte de malice qui permet de rester bienveillant, longtemps après avoir cessé d'être naïf, par l'usage d'une imperceptible ironie.

Les directeurs du Ministère des Finances subissaient au début une autre illusion : celle d'avoir un patron faible vis-à-vis des tiers. Mais la sagesse accumulée par Robert Schuman, avant d'aller sur le terrain des batailles financières, lui donnait un sens du relief et de l'importance relative des positions que les combattants de la rue de Rivoli perdent quelquefois, dans la guerre d'usure où ils sont engagés sans trêve depuis le début de leur carrière. Cet homme doux encourageait les reproches de ses collaborateurs en cédant sur l'accessoire, afin de mieux résister sur ce qu'il considérait comme vraiment important.

Ce n'est pas dans sa première fonction ministérielle que Robert Schuman laissa des marques historiques. Mais son rôle se dessine à partir de là, suivant un mécanisme auquel la Providence a parfois recours pour de grands desseins. Le personnage qu'elle choisit n'a pas un passé brillant qui met en alerte les forces organisées de la politique et de l'administration. Il ne s'est pas manifesté antérieurement à l'heure du destin dans des conditions qui facilitent la manœuvre des adversaires et des subordonnés. Il accomplit une action bouleversante sans préavis.

Je ne pense pas trahir la cause des fonctionnaires de logique et de continuité dont je fais partie, en disant que les nations ont quelquefois besoin de ces gouvernants qui n'ont

l'air de rien au départ, dont les bureaux ne se méfient pas et qui un beau jour — un jour suffit — agissent sans les bureaux ou contre eux. La déclaration du 9 mai 1950, qui déclencha la construction de l'Europe, est une de ces pures et heureuses sournoiseries, à l'actif de l'histoire, pour lesquelles il fallait un Robert Schuman, longtemps tenu en réserve, tel que nous le découvrimés il y a dix-sept ans.

François BLOCH-LAINE,
*Ancien Directeur
du Cabinet de Robert Schuman,
Ministre des Finances.*

A travers le monde

par Jacques de BOURBON-BUSSET

Si Robert Schuman avait pu assister à ses propres obsèques ! Je vois son sourire narquois devant la mine confite et contrite de certains dignitaires qui avaient acquis jadis, en l'insultant, une éphémère notoriété. Bien sûr, il leur avait pardonné.

La cathédrale de Metz était plus belle que jamais, élançée et fine, enrichie des vitraux de Braque. Devant l'autel, en haut des marches, l'évêque et son clergé, c'était un Delacroix.

Dans le minuscule cimetière de Scy Chazelles, face à la grande plaine que Robert Schuman voyait des fenêtres de sa petite maison, l'enterrement fut rapide et sans paroles. Ceux qui étaient là respectaient la volonté de silence de celui qui ne parlait jamais pour ne rien dire.

Nul n'a entendu sortir de sa bouche une banalité. C'était l'homme le moins conventionnel qui fût. Son allure, ses gestes, son ton de voix étaient pourtant ternes à l'extrême. Il faisait l'impossible pour ne pas se faire remarquer. Mais son esprit était profondément original. Robert Schuman, si paradoxal que cela puisse paraître, était un non-conformiste.

Je l'ai accompagné à travers le monde. Sur les quais de Paris, à la recherche de vieux livres. A Rome, qu'il adorait, où il me fit connaître les fouilles d'Ostie, et des églises inconnues des Romains. Dans les librairies de Londres, d'Ottawa et de San Francisco. A New York où, un soir, un camelot de Broadway qui vendait des petits ours mécaniques le reconnut, le nomma à haute voix et causa autour de nous un attroupement. Du coup, le ministre des Affaires étrangères de France dut acheter un ours pour un de ses filleuls moselans. Le lendemain matin, dans un drugstore où, fuyant le luxe insolent du Walldorf, nous prenions ensemble le petit déjeuner, le serveur, après l'avoir dévisagé, me demanda : « C'est bien Monsieur Schuman, n'est-ce pas ? Voulez-vous lui dire que je suis étudiant à l'Université de Columbia et que je prépare une thèse sur le plan Schuman. » Jusqu'à la fin du séjour, nous restâmes fidèles à cet économiste.

L'attitude de Robert Schuman était exactement la même, quel que fût le rang de l'interlocuteur.

Avec le vendeur d'ours en peluche comme avec Pie XII, Georges VI, Eisenhower ou Churchill, il était simple, souriant, bon et attentif.

Il savait écouter, art rare. Le visiteur sorti, il m'adressait un coup d'œil ou un sourire, que j'avais appris à interpréter. Il venait de juger son homme.

L'homme d'état qu'il estimait et aimait le plus était, je crois, son vieux camarade Bech, ministre des Affaires étran-

gères, de la viticulture et des forêts du Grand duché du Luxembourg. Bech partageait avec Schuman le privilège d'être un véritable mentor des ministres des Affaires étrangères. A eux deux, ils représentaient la sagesse et la conscience.

Ayant pu constater concrètement l'influence considérable que Robert Schuman a exercé sur des personnages aussi différents que Bevin, le général Marshall, Zafrullah Khan, Gasperi, Mohammed V, et bien d'autres qui, eux, sont vivants, je souris quand j'entends contester le rôle dans l'histoire des fortes personnalités. Robert Schuman, en dépit de ses apparences modestes, en était une. Ses partenaires ne s'y trompaient pas.

Son secret ? Alors que tant de politiciens, même parmi les plus grands, ne sont que des doctrinaires opportunistes, il était, lui, un réaliste mystique.

Jacques de BOURBON-BUSSET,
*Ancien Directeur
du Cabinet de Robert Schuman,
Ministre des Affaires Etrangères.*

Une pierre après l'autre

par Heinrich Von BRENTANO

LA nouvelle du décès du vénéré Président Robert Schuman m'a profondément ému. Pour nous, Allemands, il était plus qu'un grand homme d'Etat voisin et un homme

Robert Schuman et sa mère

aux sentiments véritablement européens. Il était tout simplement un familier et un ami du peuple allemand. Il était en Allemagne une personnalité populaire, même vénérée.

Cela remonte à l'heure historique du 9 mai 1950, lorsque le Gouvernement français à l'initiative de Robert Schuman annonça au monde qu'il avait décidé de tenter de donner une nouvelle base aux relations mutuelles entre les pays européens et que chacun d'entre eux devait renoncer à une partie de sa souveraineté au profit d'un ensemble commun. Ainsi fut ouvert un nouveau chapitre du livre de l'histoire.

Depuis nous avons fait un très grand pas sur le chemin d'une Europe unie. Il ne dépend pas de Robert Schuman que tous les projets auxquels nous avons travaillé ne soient pas devenus réalité. Construire l'Europe est une grande tâche. Nous devons continuer à la construire avec l'esprit qui animait Robert Schuman lorsqu'il disait : « L'ensemble est un travail de maçon : une pierre après l'autre et à la fin la maison est construite. Notre rêve ne se serait jamais réalisé si nous avions entrepris immédiatement l'organisation des Etats-Unis d'Europe. »

Tous ceux qui croient à l'Europe comme unité spirituelle et politique continueront et achèveront l'œuvre entreprise par Robert Schuman, Konrad Adenauer, Alcide de Gasperi et d'autres grands hommes d'Etat européens.

Heinrich Von BRENTANO,
*Ancien Ministre des Affaires Etrangères
de la République Fédérale d'Allemagne,
Président du Groupe C.D.U. au Bundestag.*

Une œuvre durable

par Henri BRUGMANS

CE n'était ni un homme redoutable ni un homme imposant. Pourtant, ceux-là se trompaient qui voyaient en lui un « naïf ». Il était foncièrement bon, ce qui à notre époque païenne est interprété comme une faiblesse. Pourtant, ceux qui ont pu l'approcher de près, savent qu'il ne se faisait aucune illusion sur les hommes. Il connaissait admirablement son monde et s'il ne méprisait personne, il jugeait avec lucidité.

Pour lui, le pouvoir politique était un moyen — indispensable — pour réaliser du durable. Mais comme il ne se prenait pas pour un « homme providentiel », il savait que la grande force d'un homme d'Etat, c'est de pouvoir écouter. En écoutant Jean Monnet, il décupla ses chances. Il eut le don de faire confiance.

Il fut l'artisan de la réconciliation franco-germanique. La chose lui tenait particulièrement à cœur, puisqu'il était Mosellan, proche du Rhénan Adenauer. Dans son style tranquille, il donna le coup de barre. Déjà les Alliés occidentaux avaient renoncé au morcellement de l'Allemagne. Déjà l'U.R.S.S. construisait, à l'Est, une Allemagne soviétique. Mais en France, nombreux étaient encore ceux qui regrettaient la fusion des zones d'occupation, la réforme monétaire qui allait conduire au « miracle économique » allemand, la reconstitution politique du pays vaincu. Pied par pied, ils

reculaient sur une route abandonnée par tous. Robert Schuman, lui, voulait ouvrir une route nouvelle, sans oublier le passé.

Mais sa vision la plus heureuse, ce fut celle d'une œuvre germano-française à entreprendre : l'œuvre européenne. C'est là le sens de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier. Il nous l'a expliqué un jour, au Collège d'Europe, en ouvrant la chaire d'économie internationale qui porte son nom. Oui, sans doute, la C.E.C.A. venait remplacer la Commission de la Ruhr, devenue caduque. Oui, elle apportait une solution concrète au problème de la cartellisation dans l'industrie lourde. Elle rattachait à l'Occident le potentiel économique de la République Fédérale. Mais l'essentiel était de jeter les bases d'une Europe nouvelle, où il n'y aurait plus de vainqueurs ni de vaincus, mais des partenaires.

L'Allemagne lui en sut gré. Devant un pardon hautain, elle se serait sentie humiliée. Devant des gestes trop pathétiques, elle se serait laissée séduire, puis se serait reprise. Mais l'appel à l'œuvre communautaire équivalait à une libération. Schuman fut aimé. En Allemagne, on a pleuré sur lui. On l'a pleuré davantage qu'à l'heure actuelle ; le climat a tellement changé..

Mais malgré ce changement de climat, malgré le retour aux vieilles formules diplomatiques, malgré les méfiances qui renaissent, l'œuvre de Schuman perdure. Elle est réaliste parce qu'elle est neuve. Cet homme qui était né au Luxembourg, ne croyait plus aux « hégémonies » et aux « égoïsmes sacrés ». Il savait qu'on ne fait pas l'Europe sans égalité et sans fraternité, de même qu'on ne la fait pas sans liberté. En termes moins pompeux : on ne la fait pas sans esprit communautaire.

Tout l'idéal européen de Schuman partait de là. C'est pourquoi il eut cette popularité immense qui, à sa mort, éclata de nouveau. Il ne flatta pas l'orgueil d'un seul peuple ou de deux : il parla simplement à tous ensemble, et tous ensemble l'écoutèrent. Il proposa du possible, mais surtout : il ~~...~~ toucher les fibres chrétiennes de notre humanité.

Henri BRUGMANS,
Recteur du Collège d'Europe
à Bruges.

Rompre les habitudes

par Maurice FAURE

TOUT a été dit sur Robert Schuman depuis les quelques semaines qui nous séparent de sa mort. On ne peut que répéter dans l'hommage qui lui est dû, en y apportant toutefois une note de ferveur personnelle et d'adhésion intime.

Dans la vie des peuples, il est à de certaines heures des hommes qui font figure de symbole, parce qu'ils incarnent le mieux, même s'ils ne l'incarnent pas seuls, une idée force, riche d'avenir, rompant avec les habitudes ancestrales de pensée et de comportement, susceptible d'orienter différemment l'histoire des hommes. Il leur faut généralement de l'imagination, du courage, du désintéressement aussi, parce que les idées neuves sont souvent pleines d'aléas et qu'il est toujours méritoire de rompre avec le conformisme des habitudes et des idées reçues.

Etudiant

Robert Schuman possédait toutes ces qualités. Il fallait seulement « gratter » un peu pour les découvrir, car il les cachait soigneusement sous un aspect dont l'humilité naturelle qui n'excluait d'ailleurs point la malice, ni l'obstination, faisait le charme et même la grandeur.

C'est pourquoi il fut baptisé très spontanément le « père de l'Europe », prenant ainsi rang parmi ces « figures de proue » que le destin prépare à la direction des peuples et dont seule la mort a empêché René Grousset de tenir la liste à jour.

Aujourd'hui, où la réalisation de ce grand rêve, généreux et pourtant si réaliste, semble hésiter, nous n'en concevons que plus de gratitude pour son auteur et d'enthousiasme pour son dessein. Sa douce obstination n'est-elle pas là pour nous apprendre, au-delà des accidents de parcours, à croire et à persévérer ?

Maurice FAURE,
Ancien Ministre,
Président du Mouvement Européen,
Député du Lot.

Le jour où il prit tous les risques...

par François FONTAINE

LA radio n'était pas là, ni le cinéma, ni d'ailleurs les photographes — on peut bien l'avouer aujourd'hui. Sur le seul cliché qui passe pour immortaliser la déclaration du 9 mai 1950, on voit, assis à la droite du Père — de celui que nous appelions affectueusement entre nous « le Père Schuman » —, Jean Monnet, dit l'Inspirateur. Or, ce jour-là, Jean Monnet n'était pas à l'honneur. Mêlé à la foule des journalistes, au fond de la salle, il n'était encore qu'un Conspirateur. La photographie en question a été prise à une époque ultérieure, quand le plan Schuman fut suffisamment consacré pour mériter les micros et les caméras. Il n'existe pas d'image du 9 mai,

que des souvenirs un peu troublés par l'émotion — du côté acteurs — ou par la stupeur — du côté spectateurs.

Pourtant, il y avait beaucoup de monde dans le Salon de l'Horloge. Ce qui devait être une conférence de presse de routine, annoncée depuis quelques jours, avait été transformée au tout dernier moment en « importante communication ». Les journalistes avaient été relancés par téléphone, et l'on avait tout simplement oublié les chasseurs de sons et d'images. En vérité, à l'heure où il eût fallu les convoquer, pour l'installation de leur matériel, le plan Schuman était encore un secret, un des mieux gardés qui furent jamais. Ceux-là mêmes qui avaient été mis dans la confiance le matin, les membres du Gouvernement, ignoraient au moins une chose, c'est la solennité que les organisateurs du complot allaient donner le soir à leur affaire. Des préparatifs trop visibles eussent inquiété plus d'un, et l'on avait seulement indiqué que « l'on en parlerait à la presse ».

Il est vrai que tous les journalistes présents — et selon certains témoins ils étaient au nombre de trois cents — avaient en mains la dernière édition du « Monde » qui tirait en page Une : « A Londres, la France proposerait l'association des industries-clé européennes. » Une courte note précisait : « Il s'agit, croyons-nous savoir, d'une suggestion hardie en faveur d'un nouvel effort d'intégration économique de la part des nations de l'Europe occidentale. » L'indiscrétion avait été dosée. La suggestion serait « hardie », ce qui allait se confirmer, mais l'intégration serait « économique », ce qui allait être largement dépassé quelques heures plus tard. Car en fait la bombe était politique, et de cela seuls M. Schuman et ses rares complices étaient entièrement conscients.

Le Conseil des Ministres s'était terminé tard ce mardi 9 mai. Avancé d'un jour par rapport au rituel français pour permettre au Ministre des Affaires étrangères de partir le soir même muni d'instructions à la conférence tripartite de Londres, il avait été surchargé par une communication de dernière heure de M. Robert Schuman. Celui-ci n'avait pas cherché à ouvrir un débat, et il se borna à convaincre le Conseil qu'il ne pouvait pas aller, une fois de plus, retrouver ses collègues occidentaux sans leur soumettre une proposition française sur l'Allemagne. Qui se fut permis de discuter la compétence de M. Schuman sur le problème et qui fit une objection ? Pas ceux qui, mieux informés, ou même personnellement avertis, étaient aussi des partisans du plan, et pas davantage ceux qui, en plus grand nombre, en entendaient parler pour la première fois et pensaient qu'il fallait, en effet, faire un geste de bonne volonté. L'idée de « combinats » industriels était dans l'air depuis quelques mois. On disait aussi : « condominium » ou « consortium ». A l'heure du déjeuner, donc, l'atmosphère n'était pas à la révolution.

Cependant, dès qu'il eut obtenu cet accord, M. Schuman retrouva ses collaborateurs avec beaucoup d'émotion parce qu'il savait, lui, qu'il allait commettre un acte historique. La portée de ce qu'il avait minimisé le matin, il fallait maintenant l'exalter. Il était difficile par nature à cet homme discret de faire un geste spectaculaire. Les grands mots, les formules sonores avaient peine à sortir de sa bouche. S'il n'eût pas été aussi convaincu de la nécessité d'agir, et du caractère extraordinaire de sa proposition, il eût atténué l'éclat du style du papier qu'il allait lire. Mais au contraire il l'accepta sans retouches, et même il le rehaussa : dans son bureau au cours de l'après-midi, il écrivit de sa propre main ce beau préambule :

« Il n'est plus question de vaines paroles, mais d'un acte hardi, d'un acte constructif. La France a agi et les conséquences de son action peuvent être immenses. Nous espérons qu'elles le seront.

« Elle a agi essentiellement pour la paix. Pour que la paix puisse vraiment courir sa chance, il faut, d'abord qu'il y ait une Europe. »

Ces phrases expriment une tranquille audace. Le Gouvernement français n'avait encore rien proposé, et autre chose ensuite serait de savoir qui accepterait ; pourtant, d'entrée de jeu, on était dans l'Histoire : « la France a agi ». Inutile d'attendre la réponse, l'offre en soi était un acte, et le mode passé accentuait son caractère irrévocable. Plus tard, M. Schuman écrivit que les pays intéressés avaient été prévenus vingt-quatre heures à l'avance : « Comme c'est d'usage dans les relations diplomatiques, il ne fallait pas que les gouvernements amis fussent renseignés par la lecture de la presse. » Pourtant on aurait peine, je crois, à retrouver la trace de ces communications dans les archives, et M. Schuman, dans son souci de rétablir a posteriori un protocole un peu escamoté (ce manque aux traditions a dû lui coûter plus que tout) a transformé en geste diplomatique ce qui ne fut en réalité que vagues allusions. Le 8 mai, M. Dean Acheson avait été mis au courant incidemment. Le 9 mai au matin, le Chancelier Adenauer recevait un messenger personnel du Ministre français. Mais la déclaration elle-même, c'est quelques instants avant de la lire à la presse que M. Schuman la communiqua aux ambassadeurs européens qui se succédaient dans son bureau.

À dix-huit heures, il se glissa discrètement jusqu'à son fauteuil, sous l'Horloge, et de sa voix sourde et heurtée, lut son Préambule.

« Cinq ans, presque jour pour jour après la capitulation sans condition de l'Allemagne, la France accomplit le premier acte décisif de la construction européenne et y associe l'Allemagne. Les conditions européennes doivent s'en trouver entièrement transformées. Cette transformation rendra possibles d'autres actions communes impossibles jusqu'à ce jour... »

L'entrée en matière dura ainsi plusieurs minutes, s'enchaînant avec l'exposé de la proposition. Ce qui aujourd'hui nous apparaît comme une porte grandiose sur l'avenir fit alors peu d'impression. La France... l'Allemagne... la paix... oui, mais encore ? « L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait... » Tout cela qui devait prendre plus tard la signification d'une méthode révolutionnaire pouvait être interprété sur le moment comme une démarche prudente. Peu à peu cependant se précisait le dispositif annoncé : « Le gouvernement français propose de placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier sous une Haute Autorité commune dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe. » Mais qui eût pu voir là le début de la Communauté Européenne ? Pour beaucoup c'était une nouvelle autorité internationale de la Ruhr, tout au plus.

Sans doute la voix monotone de M. Schuman poursuivait-elle une description détaillée qui ne laissait aucun doute sur l'ampleur du changement : il était dit, au détour d'une phrase, que les décisions de la Haute Autorité « lieront la France, l'Allemagne et les pays qui adhéreront. » Puis il était question de « fusion des marchés », enfin de « Fédération euro-

peenne ». Mais tant de mots avaient été prononcés depuis tant d'années que l'on hésitait à croire que ceux-là eussent la vertu magique de changer les rapports entre les peuples européens. Une chose était sûre, toutefois, dès cet instant : l'Allemagne était réintégrée dans ses droits et considérée comme une nation majeure ; un traité allait être négocié avec elle sur un pied d'égalité, et pour la lier, on se liait nous-mêmes.

Quand M. Schuman eut fini de parler, peu d'entre ses auditeurs pensèrent que la construction de l'Europe était commencée, mais tous que la rivalité franco-allemande était terminée. Qui se joindrait à l'organisation proposée ? Personne n'eût pu le prédire à ce moment où le destin hésitait, et où la figure de l'Europe allait dépendre, le soir même, du réflexe positif ou négatif d'un Président, d'une Reine, d'une éminence grise peut-être, à Rome, à La Haye, à Londres aussi, et pourquoi pas à Moscou ? « La Russie est-elle en Europe ? » demanda un journaliste à M. Schuman. « Mais oui », répondit-il. Le 9 mai 1950, l'Europe était encore, ou était déjà si l'on préfère, une perspective splendidement ouverte. Elle ne s'est refermée, le lendemain matin, que par le refus, ou le silence de ceux qui n'ont pas saisi l'offre française. Il est facile de dire aujourd'hui que l'Europe des Six est dans la nature des choses et qu'il n'a jamais été sérieusement question, pour ses créateurs, d'y ajouter l'Angleterre. Pourtant, si l'on se reporte à cette époque on est étonné au contraire par l'obstination des négociateurs français, par l'incertitude de l'opinion anglaise, et par l'intensité du dialogue qui se termina, après plusieurs semaines, dans un « non possumus » réciproque. Si l'invitation avait été de pure forme, si les distances avaient été aussi marquées au départ qu'elles le sont aujourd'hui, la comédie eût été brève. Mais ce fut au contraire une tragédie, la première faille de l'Occident, que Robert Schuman et Jean Monnet vécurent ensemble, heure par heure à compter du mercredi 10 mai, quand ils mirent le pied sur le sol britannique. L'extraordinaire « Livre blanc » qui relate les phases de ce drame oublié montre à quel degré les limites de la Communauté étaient indéterminées dans l'esprit de ses créateurs.

Avant de remercier les journalistes venus l'entendre, M. Schuman eut d'ailleurs cette réflexion qui provoqua un moment de surprise : « Bref, Messieurs, la France fait une proposition. Elle n'en entrevoit pas le sort. A l'Europe de répondre. » Quelques-uns se souviennent qu'un auditeur insista : « Alors, c'est un saut dans l'inconnu ? » et que le Ministre lui répondit gravement, en le regardant par-dessus ses lunettes : « C'est cela, un saut dans l'inconnu. »

L'inconnu, personne ne se doutait, en réalité, de son étendue. Qu'un acte diplomatique soit aussi peu préparé, voire combiné avec les protagonistes, cela échappait à l'entendement des services du Quai d'Orsay et aux milieux généralement bien informés. Mais qui eût soupçonné que ce plan « technocratique » n'avait fait l'objet d'aucune consultation auprès des professionnels du charbon et de l'acier ni de leurs experts ?

En quittant le Salon de l'Horloge les journalistes reconurent, au milieu d'eux, M. Jean Monnet. La présence du Commissaire au Plan en cette circonstance les rassura. Ils imaginaient la masse des études techniques que cet homme avait menées en secret pour asseoir une si formidable confrontation d'industries. Il ne les détrompa pas. Lui aussi avait pris ses

risques, avec M. Schuman et comme lui, assuré seulement que tout ce qui est conçu avec générosité ne peut que servir la paix et le bonheur des hommes.

François FONTAINE,
Ancien Chef de Cabinet
de M. Jean Monnet.

Un exemple

par Henri FRENAY

AU lendemain de la guerre et de l'occupation, à une époque où les ressentiments et les haines n'étaient pas apaisés, où il aurait été facile de flatter le nationalisme, Robert Schuman a eu la lucidité et le courage de proposer à l'Allemagne et à l'Europe le plan qui porte son nom.

On a discuté pour savoir s'il était bien le père de ce plan : vaine discussion ! On sait bien qu'avant lui un président du Conseil, cependant réputé européen, avait refusé de lui donner sa caution — c'est Robert Schuman et lui seul qui a porté l'Europe sur ses fonts baptismaux politiques. — Que l'hommage lui en soit rendu, que notre reconnaissance lui soit acquise.

Son sens des réalités, ce courage tranquille d'où toute agresseivité était exclue, cette modestie, voire cette humilité, étaient la marque d'une sereine grandeur.

Puisse son exemple inspirer les hommes politiques de notre pays.

Henri FRENAY,
Ancien Ministre.

Cette passion qui le possédait

par Félix GAILLARD

LE destin de Robert Schuman est exceptionnel, comme l'est sa personne dans notre histoire politique.

Tard venu aux grandes affaires, il a poursuivi son œuvre avec une patience, un ascétisme, une discrétion et une modestie qui étaient le fruit d'une longue discipline dans sa foi. Est-ce à dire qu'il était exempt de passion et d'ambition ? Ce serait le diminuer. Il aimait l'exercice du pouvoir, non pour les vanités qu'il apporte mais pour l'œuvre qu'il permet de conduire. A cet accomplissement, il avait tout sacrifié. Alors, il montrait passion et ambition, non pour soi mais pour le but. Elles étaient d'autant plus admirables qu'elles s'exerçaient dans un complet désintéressement, dans « l'absence » de sa personne.

Si Robert Schuman était habité par une certaine sainteté, c'est dans la mesure où il avait effacé cette personne devant des règles pures et des buts élevés. Sa patience était une obstination et sa modestie une audace.

Et quelle audace plus haute et plus fructueuse pour un politique que de voir les changements que l'événement a apporté dans les rapports entre les nations et de décider d'en tirer les conséquences pour l'avenir et pour la paix.

Ainsi fit-il pour ce qui concerne les rapports de la France et de l'Allemagne et, plus généralement pour les relations

La Lorraine

des Européens. C'est pourquoi il demeure l'homme d'une grande espérance. Il a donné à ces peuples qui furent tous, en fin de compte, les vaincus de la guerre, une raison de survivre et d'espérer. Il les a aidés, le premier, à prendre conscience de leurs dimensions et de leurs chances. Il leur a proposé, pour les mettre en œuvre, une méthode moderne, c'est-à-dire vraiment efficace de répondre à leur destin.

Les politiques qui administrent ce qui existe au nom de ce qui a existé sont les plus nombreux. Ceux qui veulent changer ce qui existe sont plus rares. Ceux qui ont la chance d'y parvenir sont plus rares encore : Robert Schuman était de ceux-ci.

C'est pourquoi il avait acquis dans le monde une audience singulière, un grand respect et la France, avec lui, était écoutée d'une manière d'autant plus significative qu'à ce moment, détruite et fragile, elle ne pouvait mettre dans la balance, le poids de ses forces restaurées.

Le demi-effacement de cette grande mort aura bien été dans la manière d'un homme qui aimait la discrétion. Et dans la distraction des Français, habitués à méconnaître ceux qui les ont le mieux servis, il n'est pas de meilleure manière de célébrer l'œuvre de Robert Schuman que de former le vœu que le germe si fécond qu'il a mis dans le sol, porte un jour et malgré les traverses, tous les fruits qu'il promettait et qu'il détient toujours.

Félix GAILLARD,
Ancien Président du Conseil
des Ministres,
Député de la Charente.

La création et le créateur

par Walter HALLSTEIN

EN évoquant la mémoire de Robert Schuman, nous prenons conscience de la puissante réalité dont le disparu nous a préfigurés l'esquisse : notre destin commun, notre Communauté européenne. A nous ranger à ses côtés, l'honneur

n'en rejaillit pas sur lui, mais sur nous.

Un jour l'histoire attribuera à Robert Schuman une part décisive à l'œuvre peut-être la plus grandiose des hommes d'Etat de notre époque, à savoir l'initiative d'une première réalisation pratique et concrète du grand dessein d'unité politique de l'Europe quelques années seulement après la fin de la plus grande guerre qui ait jamais dévasté l'Europe. Quoiqu'il s'en défendit lui-même dans sa grande modestie — rappelant le projet créateur de Jean Monnet, génial initiateur, et les conseils discrets, sages et sûrs de son directeur de cabinet de l'époque, Bernard Clappier — son mérite reste d'avoir pris la résolution et de l'avoir fait aboutir et d'avoir conféré au projet l'importance et la dignité de la politique officielle d'un gouvernement français. Il l'a fait par la célèbre déclaration du 9 mai 1950, le plan Schuman. Il nous donne la mesure de ses réalisations.

Treize années nous séparent aujourd'hui de cette déclaration. C'est un délai suffisant pour entreprendre, à la lumière de l'expérience, de mesurer la valeur historique de ce document politique.

En le relisant, nous sommes frappés de la clairvoyance et de la largeur de vues de ce plan, de la vision pratique des nécessités de son instrumentation, du réalisme dans l'appréciation des chances. Cela vaut d'abord pour la méthode : « l'Europe » — est-il dit dans la déclaration — « ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes — créant d'abord une solidarité de fait. » La raison de l'échec des plans antérieurs y était attribuée à ce que l'on voulait tout — ou du moins trop — tout de suite. D'où l'idée de commencer dans un domaine partiel, « sur un point limité mais décisif », y est-il dit textuellement, de parvenir là à une réalisation concrète, de recueillir ainsi des enseignements et d'autres suggestions.

Une idée méthodique fondamentale est ici aperçue et exprimée en toute clarté : l'évolution ou — si l'on veut — l'action pragmatique. Elle domine depuis lors toute l'histoire de notre œuvre européenne.

Tout d'abord quant à la matière : on commence par l'industrie lourde (charbon-acier). On peut l'embrasser du regard — en chiffres aussi. Certains traits caractéristiques la distinguent nettement d'autres secteurs économiques, l'en différencient. A cela s'ajoute un élément psychologique : aucune industrie n'est dans les notions traditionnelles aussi liée à la guerre et à sa préparation que l'industrie lourde. Nulle part le rôle de l'intégration comme facteur de paix ne peut donc être illustré de façon aussi convaincante qu'ici. Intégration partielle donc — oui, si le terme est dénué de la nuance péjorative qui s'attache à ce qui serait « fragmentaire ». Une intégration partielle agencée de telle sorte qu'elle pousse par elle-même, contraint même au parachèvement. Le Marché commun du charbon et de l'acier comporte une pente amenant au Marché commun général et à la Communauté atomique. Pas comme automatisme naturellement, mais bien

comme appel constant, impératif de la logique pratique, incitation, défi permanent.

Evolution aussi dans le principe de mise en place de la Communauté. Tout s'instaure pas à pas : l'union douanière tout au long d'une période transitoire, les politiques communes l'une après l'autre et chacune progressivement. Dans l'édification des institutions aussi se retrouve le même principe. Les exemples pourraient être multipliés.

Une deuxième caractéristique s'y rattache, qui n'est pas moins clairement aperçue et formulée dans la déclaration Schuman : l'unification politique doit se fonder sur une solidarité effective, une « solidarité de fait » — encore un trait qui marquera constamment l'œuvre d'intégration depuis lors. Les faits, ce sont, dans le domaine abordé, des faits économiques, c'est l'économie : les actes (et les vicissitudes) des entrepreneurs, des travailleurs, des producteurs et des consommateurs, des négociants, des transporteurs, etc. On n'intervient pas dans cette sphère en commandant certains comportements et en interdisant certains autres, mais dans une autre direction, c'est-à-dire en créant une situation qui fait concorder, coïncider l'intérêt économique, l'avantage économique avec la nécessité politique. Où serions-nous aujourd'hui avec le Marché commun si l'alliance n'avait été conclue et réalisée avec la légitime soif d'action des sujets économiques, leur aspiration à se développer, à réaliser un profit et à subsister. La déclaration du 9 mai 1950 l'a prévu et pronostiqué en disant : « Ainsi sera réalisé simplement et rapidement la fusion d'intérêts indispensable à l'établissement d'une communauté économique et introduit le ferment d'une communauté plus large et plus profonde entre des pays longtemps opposés par des divisions sanglantes. »

Mais l'innovation la plus puissante, la plus anticipatrice et à la fois la plus riche d'avenir, se situe dans la gamme d'instruments dont est dotée l'œuvre entreprise : dans ses propres organes et dans les règles matérielles — on pourrait dire aussi : dans sa constitution et dans la nouvelle loi européenne. On pose ici l'assise de la fédération européenne ; si l'image n'était trop osée (et quelque peu aberrante aussi), on pourrait dire qu'on crée ici une amorce d'Etat. Il ne faut pas l'entendre seulement sous l'angle formel — où d'ailleurs cela est vrai aussi, car les éléments structurels sont empruntés à l'expérience fédéraliste de notre monde. On a plutôt créé une amorce de réalité vivante comparable à celle que nous dénommons Etat : non une réalité statique créée par un acte formel, mais une union se réalisant dans des actions ou situations communes toujours renouvelées — unité dans le cours des choses, dans le devenir et non dans une existence figée.

Telle est l'œuvre de Robert Schuman. Pour l'apprécier exactement, reste encore un dernier critère : ce sont les motifs qui sont à l'origine et que nous, qui travaillons à cette œuvre, devons constamment rééditer en nous. Cela nous ramène encore à l'homme et nous prenons conscience que ce n'est

L'Alsace

pas dans son œuvre seule qu'il est immortel. Il survivra aussi comme modèle de personnalité politique, comme type politique exemplaire d'une rare pureté et netteté. Aucune des faiblesses dont une caricature vulgaire dote volontiers l'homme politique qui a réussi ne l'entachait. L'identification complaisante de soi-même avec la sagesse politique, la délectation de l'éclat extérieur dans l'attitude politique, le plaisir de faire parler de soi, la recherche de la popularité, la gloriole que confère la poussière de l'arène politique, les effets rhétoriques, la sensation des surprises — tous ces attributs d'un monde politique de fiction qui confond l'art théâtral avec la politique lui étaient totalement étrangers. Il était simple, modeste, d'une abnégation presque monacale. Son regard allait à l'essentiel, et sans perdre la mesure, apercevant parfaitement au contraire le possible et sentant le moment propice, il était ouvert aux idées qui débordaient largement le présent. Homme ignorant l'emphase, il n'en n'a pas moins, en s'attaquant à une solution européenne à l'échelle de notre temps, fait preuve d'un grand courage, le courage d'agir. Où cet homme d'une réserve distinguée, qui paraissait plutôt timide à beaucoup, a-t-il pris ce courage ? Cette question mène à l'éthique même de son être.

Né à Luxembourg, ce Lorrain était fils de cette marche frontière qui a toujours pris une part particulière à la douloureuse histoire des guerres franco-allemandes. D'autre part, sa formation prend racine dans les cultures de ces deux pays. Il incarne en un sens le problème franco-allemand. Peu d'hommes auront aussi profondément que lui senti qu'aucune idée d'unité politique de l'Europe n'était possible sans la pleine réconciliation des deux peuples. Quelle magnanimité ne fallait-il pas pour prendre après la deuxième guerre une résolution procédant précisément de cette nécessité ! C'est la bonté humaine qui explique qu'il y fut disposé. Et le même sentiment, enraciné dans un profond sens religieux, le rendait accueillant à l'aspiration et au souci de voir donner enfin après des siècles à toute l'Europe la paix et, par la paix, l'unité. Le point capital de la déclaration du 9 mai 1950 est dans ces phrases : « La contribution qu'une Europe organisée

et vivante peut apporter à la civilisation est indispensable au maintien des relations pacifiques. » Et plus loin : « La solidarité de production qui sera ainsi nouée manifesterà que toute guerre entre la France et l'Allemagne devient non seulement impensable, mais matériellement impossible. »

Toutes les choses vraiment grandes dans cette vie — Robert Schuman nous l'apprend aussi — émanent du cœur, en politique pas moins qu'ailleurs.

Avec vénération, nous nous inclinons, maintenant qu'il est dans l'au-delà, devant cette noble figure, l'homme d'Etat français, le grand Européen.

Walter HALLSTEIN,
Président de la Commission
du Marché Commun.

L'honneur du commencement

par Etienne HIRSCH

UNE ironie lourde et hautaine, dissimulant mal une amère jalousie, ne peut pas dévaluer le noble titre de « père de l'Europe ». Robert Schuman y a incontestablement droit, car c'est lui qui, cinq ans seulement après la plus atroce des guerres, a pris solennellement la responsabilité politique d'une initiative qui n'a cessé de se développer et qui transformera le destin du monde. Songeons que, si cela s'était passé cinq ans après la première guerre mondiale, l'humanité aurait été préservée du nazisme et de ses suites.

On ne peut, en pensant à Robert Schuman, s'empêcher de méditer sur les voies mystérieuses qui gouvernent les hommes. De tous les hommes politiques, Robert Schuman était probablement le plus timide, le plus doux, et le plus modeste. Il est d'autant plus admirable qu'il se soit dressé, au moment favorable et sans jamais ensuite se laisser détourner de sa ligne, pour infléchir le destin.

Jamais Robert Schuman n'a revendiqué l'exclusivité de la paternité européenne. Bien au contraire, il n'a cessé de rappeler le rôle éminent joué par Jean Monnet, et c'est à juste titre que leurs deux noms resteront associés dans l'histoire et dans la reconnaissance des hommes.

L'appel du 9 mai 1950 était adressé avant tout à l'Allemagne ; c'était la main de la victime victorieuse tendue au tortionnaire vaincu. Certains, qui s'étaient le plus violemment opposés à l'initiative de Robert Schuman, sont devenus les néophytes de la réconciliation franco-allemande. En glorifiant le rôle des militaires, comme si l'Allemagne n'était pas pour nous la patrie de Goethe, de Schiller et de Beethoven bien avant d'être celle des généraux, ils en font une caricature, au risque de la détruire.

Etienne HIRSCH,
Ancien Commissaire Général au Plan,
Ancien Président de la Commission
de l'Euratom.

Multiplés visages

par Pierre-Olivier LAPIE

J'AI rencontré Robert Schuman dès mon arrivée à la Chambre des Députés en 1936. Il jouait un rôle important à la Commission d'Alsace-Lorraine dont, en raison de mon

voisinage lorrain, j'avais été élu membre. Déjà j'avais pu apprécier sa sagesse et sa modération dans les problèmes qui, alors, surgissaient à propos du régime de l'Alsace et de la Lorraine, parfois très douloureusement.

Mais, c'est évidemment quand je suis revenu de la guerre, au sein de la France Constituante, que j'ai fait plus amplement connaissance avec Robert Schuman. Mes fonctions de Sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères dans le Cabinet homogène Léon Blum, puis ma présence au bureau de la Commission des Affaires étrangères, enfin et surtout, les nombreuses délégations dont j'ai été pourvu à diverses sessions de l'O.N.U. ou dans d'autres négociations internationales me mettaient en relations très constantes et très amicales avec lui. Ces relations prirent un caractère plus resserré encore lorsqu'après avoir défendu le plan Schuman devant le Congrès Socialiste du 10 mai 1951, la loi de ratification étant en discussion devant la Chambre, j'ai eu la difficile tâche de le défendre devant la Commission de Production industrielle.

J'ai toujours trouvé en lui un accueil simple mais d'une extrême prudence. Il ne disait pas un mot qu'il n'eût médité, se méfiant beaucoup des interprétations que pourraient lui donner les journalistes et, davantage encore, les parlementaires. Cette réserve se présentait d'une façon fort habile dans les débats au sein des Conseils des Ministres. Il se méfiait toujours de ce que certains des Ministres du bout de la table racontaient à l'extérieur pour se faire bien voir. Mais la sûreté de son jugement dans les affaires vraiment importantes et le calme de son exposé dans les moments, qui pouvaient tourner au tragique, impressionnait toujours le Conseil.

J'ai toujours été très sensible à la confiance qu'il me montrait, et qu'il soulignait volontiers en public, sur mes positions en matière coloniale et, en particulier, dans ma défense à l'O.N.U. de la position française en Afrique. Son devoir et les circonstances lui ont imposé de s'occuper principalement de l'Allemagne et de l'Europe, mais il avait, à propos des pro-consuls que le Gouvernement y avait nommés, des positions très fermes. Son silence, en effet, n'excluait pas la malice, et sa douceur l'énergie.

Pierre-Olivier LAPIE,
Ancien Ministre.

Au devant de son époque d'un pas tranquille

par Jean LECANUET

ROBERT SCHUMAN a été parlementaire pendant près d'un demi-siècle. La fidélité de l'électeur et la constance de l'élu font ici un assez beau dialogue qui pourrait conclure à la seule « inconditionnalité » qui vaille : celle de la conscience.

Il ne fit pas de sa vie une carrière, mais un service. Il traversa la III^e et la IV^e République, comme il aborda la V^e, à l'écart des intrigues, sans laisser altérer ses convictions par la mode des régimes qui passent. Il vit se dresser et s'effondrer d'immenses idoles. Il pressentait leur déclin au premier éveillé de leur démesure. La pureté de son caractère le portait sans effort au-dessus de la mêlée des passions. Il marchait devant son époque d'un pas tranquille.

J'eus le bonheur de vérifier cette intuition en travaillant avec lui lorsqu'il fut au Gouvernement et plus tard, en le rejoignant au Parlement dans le Groupe M.R.P. Je compris aussitôt qu'il était le type d'homme d'Etat qu'attendait la nouvelle génération politique d'après-guerre : celle qui est née avec la victoire de 1918 et a reçu pour sa vingtième année, l'héritage de la défaite... Derrière nos aînés, irresponsables ou coupables du drame, nous avions tout à reconstruire. Il fallait d'abord balayer les ruines et elles n'étaient pas seulement matérielles. Celle des idéologies durent encore !

Robert Schuman annonçait un monde nouveau. Nous sentimes qu'avec lui nous pourrions commencer à surmonter les fatalités de l'histoire.

Il peut paraître étonnant que l'accord ait pu se faire si spontanément entre ce vétéran de la politique et la « nouvelle vague » du moment. Le secret de cette rencontre réside sans doute dans cette jeunesse intemporelle, qui lui était propre, plus essentielle à l'esprit que celle des générations. A la lettre, Robert Schuman n'avait pas d'âge, ni de frontières. Il incarnait par là très exactement ce que nous voulions : le dépassement, la projection vers l'avenir.

Nous étions las des paroles sonores et creuses que profèrent sur les places publiques les grands acteurs de la politique, dont le Verbe voudrait se faire Statue pour la postérité. Nous aimions en Robert Schuman le merveilleux contraste de sa modestie créatrice. Il parlait de son œuvre comme un artisan de son métier. Il ne posait pas au prophète, ni au guide. Il ne rêvait pas l'Europe. Il la faisait, pierre par pierre. Avec lui, le monde changeait. La politique cessait d'être un théâtre pour devenir un chantier de bâtisseurs. Notre exigence d'efficacité et d'idéal y trouvait son accomplissement. Nous aimions aussi son langage. Il ne disait pas l'Etat, mais le peuple ; la France, mais les Français ; l'indépendance mais la solidarité ; la coopération mais l'union ; les Nations mais l'Europe... C'était juste, simple et humain.

Entre l'ordre établi, qui n'est la plupart du temps qu'un désordre maintenu, et la révolte qui s'abolit presque toujours dans un autre ordre imposé, le choix souvent oscille.

L'homme juste tente d'échapper au dilemme en croyant au progrès qui procède de l'accord des volontés. La Révolution par la Loi : tel est en définitive le pari optimiste que fait la conviction démocratique.

L'Europe est cette révolution et ce que la violence n'a pu faire pour l'unir, ce que l'orgueil national n'imposera pas, la douceur persuasive de Robert Schuman a commencé de le faire.

Jean LECANUET,
Ancien Ministre,
Sénateur de la Seine-Maritime.

De la défense républicaine à l'Europe unie

par Robert LECOURT

Il arrive que, dans la conduite des affaires publiques, le succès d'une grande et belle idée revienne tout naturellement à la ténacité discrète et au bon sens tranquille. L'œuvre de Robert Schuman en est la preuve.

Sollicité au lendemain de la Libération d'accepter la présidence de la Commission des Finances de l'Assemblée, à

laquelle l'appelait une longue expérience de ces problèmes, il opposa à l'insistance dont il était l'objet une souriante résistance, dans le dessein de s'orienter désormais vers les affaires internationales. S'il dut finalement accepter cette présidence, ce fut à regret et dans le seul désir de rendre service. Le sort voudra cependant — tant notre ami était marqué pour un autre destin — que cette fonction le plaçât sur le chemin le plus direct qui, par la rue de Rivoli et l'Hôtel Matignon, devait le conduire, en moins de trois ans, au poste essentiel des Affaires étrangères pour y engager l'Europe dans une voie toute neuve.

Mais il fallait entretemps que cet homme paisible connaisse la mêlée des plus violents affrontements nationaux. Le voici, en effet, en 1947, projeté dans le tumulte des grèves insurrectionnelles et chargé comme Président du Conseil de faire face, par les moyens de la résistance et de la force légale, aux assauts qui, au moment où le rideau de fer tomba sur l'Europe, mirent notre pays en si grand danger d'être emporté. La calme fermeté d'une déclaration d'investiture tout entière consacrée à la défense de la République atteste, aujourd'hui encore, la calme résolution avec laquelle il sut faire front à la subversion et maintenir la France dans le monde libre.

Mais c'est surtout à l'audacieuse initiative de réconcilier la France et l'Allemagne par l'édification en commun d'une Europe unie que Robert Schuman doit l'éclat de son renom. Ce projet, qui devait engager si profondément l'avenir n'était pas calcul de technicien, ni imagination de doctrinaire. Il provenait du solide bon sens de l'homme d'Etat, réaliste, prudent, patient, dont l'éloquence, sans vain éclat, était faite du simple cumul de qualités humaines au service d'une grande conviction.

Ayant rendu à son pays de tels services, Robert Schuman vérifiera cependant que la gratitude n'est pas, hélas ! une vertu politique... S'il est revenu plus tard dans les conseils du gouvernement ce ne fut pas au Quai d'Orsay — dont les portes lui demeureront fermées — mais à un autre ministère qu'un de ses amis sollicita en dehors de lui et pour lui.

L'histoire pourtant retiendra son nom. L'hommage d'admiration et de sympathie venu du monde entier au jour de sa mort atteste le rayonnement de l'homme et l'éclat de son œuvre.

Robert LECOURT,
Ancien Ministre.

Figure de Proue

par Théo LEFEVRE

ROBERT SCHUMAN est un homme de ces terres d'entre-deux, disputées, déchirées, ravagées pendant des siècles, où mieux qu'ailleurs on connaît les horreurs de la guerre, le prix de la paix et la condition de celle-ci : la réconciliation entre la France et l'Allemagne, par leur intégration dans l'ensemble plus vaste de l'Europe.

Il se fait qu'au lendemain du dernier conflit, l'Allemagne et l'Italie aussi étaient dirigées par des hommes de l'antique Lotharingie, Adenauer et de Gasperi. Schuman peut être considéré — et passera sans doute dans l'histoire — comme l'inventeur du plan concret dont, avec ses deux coreligionnaires et l'appui de la démocratie chrétienne, il allait pousser loin l'exécution. Le Conseil de l'Europe, d'abord, la C.E.C.A.

ensuite, virent le jour. La C.E.D. était en vue lorsqu'un retour de flamme de la vieille et cruelle idolâtrie nationaliste vint tout compromettre. Cependant, Schuman, mourant, a pu se dire que si l'œuvre de sa vie était interrompue, il n'était plus au pouvoir de personne de la détruire.

Initiateur de l'Europe, Schuman fut aussi l'un des pères de la Démocratie-Chrétienne. Il avait pâti de la condamnation du « Sillon ». Puis il avait été le député tenace d'une formation politique apparemment sans avenir, la démocratie chrétienne. Celle-ci portait cependant le germe du M.R.P. — parti qui, au lendemain de la dernière guerre, occupa pendant quelques années le devant de la scène et dont il fut une des figures de proue.

Robert Schuman, jetant un dernier regard sur la carte politique de son pays, a pu avoir l'impression qu'ici il parlait sur une demi-défaite.

Demi-défaites sur le plan européen et sur le plan national ? Non pas, mais bien plutôt sans doute demi-victoires, prometteuses de succès fondamentaux, aux portes de l'avenir.

Et, moi qui l'ai connu, j'ai bien le sentiment qu'il en était conscient. Car cet homme, presque effacé, n'avait rien abandonné de sa foi dans les destinées de la démocratie chrétienne. Et lui qui, à force de ténacité, d'habileté paysanne, de politesse vieille-France, était parvenu à remettre les ennemis d'hier dans le bon chemin de l'entente et de l'Europe, croyait, calmement et inébranlablement, que l'Europe se ferait.

Au ciel, l'Europe et la Démocratie-Chrétienne ont désormais un patron.

Théo LEFEVRE,
Premier Ministre de Belgique,
Président de l'U.I.D.C.

Le succès, les déceptions

par J.-M.-A.-H. LUNS

LE décès de Robert Schuman, un des grands esprits qui ont animé l'Europe d'après-guerre, nous a profondément touchés, nous qui l'avons connu de près. Schuman n'était pas seulement un homme aimable ; dans des circonstances difficiles, il a été placé au gouvernail pour diriger la politique étrangère de la France et il a fortement contribué à ce que ce pays ait pu occuper de nouveau la place honorable qui lui revient dans la Communauté des Nations européennes, comme dans un cercle plus large.

Il a dû voir avec satisfaction que la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, œuvre de sa pensée, a connu le succès et qu'elle a incité les Etats membres à resserrer plus étroitement les liens économiques au sein du Marché Commun et de l'Euratom.

Il a dû subir deux déceptions : le rejet de la Communauté Européenne de Défense et l'échec des tentatives déployées pour étendre à des pays européens autres que les Six le processus de l'unification.

De cette personne si modeste et si courtoise qui, sur la scène européenne, n'attira pleinement l'attention qu'à cinquante ans passés, je conserverai un souvenir ému et vivant.

Quelle que soit la tournure que prendra le cours de l'unification de l'Europe, une place de choix restera réservée dans l'histoire à ce grand Européen et à cette personnalité exceptionnelle.

J. M. A. H. LUNS,
Ministre des Affaires Etrangères
des Pays-Bas.

Cette œuvre difficile, *à peine concevable*

par Nicolas MARGUE

UN homme s'en va, un homme selon la conception de Napoléon I^{er}, un homme que nous admirions, que nous vénérons, que nous aimons d'affection. Mais la période d'histoire qu'il a ouverte ne s'est pas fermée. Nous gardons la conviction, réaliste et mystique, que l'Europe se fera, ainsi que Schuman l'a voulu, qu'elle se fera parce qu'il a personnellement pu s'y consacrer avec le don de toutes les facultés physiques, intellectuelles, morales que le Créateur lui avait attribuées.

Vive est notre satisfaction de constater qu'il était nôtre, qu'il était Luxembourgeois avant d'être à n'importe quel autre pays.

Né à Luxembourg, parmi nous, formé à l'étude primaire et au lycée avec nous, ayant appris chez nous à lire, à écrire, à parler le français, il a gardé jusqu'à la fin, nous l'avons senti et su, le souvenir ému de son pays de naissance et de ses premiers compatriotes. Il a fallu la première guerre, si funeste par ailleurs, pour faire de Robert Schuman le Français qu'il devait être. Il a fallu la seconde, plus cruelle encore, pour lui fournir l'occasion d'être Européen et de se vouer à sa tâche historique, à la troublante entreprise de la réconciliation franco-allemande, condition première de l'union européenne.

Mieux que tout autre, il était qualifié pour cette œuvre difficile, à peine concevable, grâce à son origine de ce pays du Milieu, tant ballotté entre la France et l'Allemagne, grâce à la sûreté de sa formation spirituelle, grâce à son génie tranquille, qui ne tendait pas à électriser les foules, mais plutôt à convaincre, grâce à une ambition de vrai démocrate, qui n'était pas de dominer, mais de servir, de servir une idée utile, une cause humaine, grâce enfin à ses convictions chrétiennes, profondes, sincères, dévouées.

Le monument à Robert Schuman ? Ce sera l'Europe si, comme nous le croyons, elle se fait. Et dût-elle, pour notre malheur, échouer, le dernier mot de son histoire, s'il en reste une, sera encore : « Ah ! si on avait écouté Robert Schuman ! »

Nicolas MARGUE,
Ancien Ministre
du Gouvernement Luxembourgeois.

L'atmosphère des réconciliations *nécessaires*

par Daniel MAYER

COMME il advient souvent dans de telles circonstances, lorsqu'un homme est mort, chacun s'empare de sa pensée ou de ses actes et les interprète à sa manière. Cette interprétation a d'ailleurs la plupart du temps moins pour objet la consécration du disparu que l'entretien de la gloire du nécrologue.

Un seul moyen d'éviter de tels errements : citer seulement celui que l'on veut honorer. C'est ce que je voudrai faire ici, plutôt que d'évoquer des souvenirs qui risqueraient d'être tendancieux, voire contradictoires.

Plutôt que de commettre un anachronisme classique en

jugeant les intentions d'un novateur en fonction des résultats obtenus, je préfère aussi rappeler ces intentions dans les termes mêmes où elles ont été formulées.

Le « Plan Schuman » ; c'est essentiellement la déclaration gouvernementale du 9 mai 1950. On y lisait que « la contribution qu'une Europe organisée et vivante peut apporter à la civilisation est indispensable au maintien des relations pacifiques » et que « le rassemblement des nations européennes exige que l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne soit éliminée ».

Désireux de créer une « solidarité de production », le document affirmait les intentions de son auteur : offrir cette production à l'ensemble du monde, « sans distinction ni exclusion, pour contribuer au niveau de vie et au progrès des œuvres de paix ».

L'idée de l'Europe, naguère glorifiée par des hommes comme Aristide Briand, prenait ainsi une allure concrète. Elle n'a ensuite reculé que parce qu'elle a été liée, malencontreusement à mes yeux, à celle du réarmement de l'Allemagne. Ce fut là une querelle que l'on aurait pu épargner à la nation. Pour moi, qui dans ce dernier cas, fut opposé à Robert Schuman, elle ne devait pas entacher la déférente gratitude due à celui qui avait su créer l'atmosphère des réconciliations nécessaires, même si leur cadre s'avérait trop étroit à ses débuts. Celui qui demeurera dans l'histoire comme « le père de l'Europe », avait droit qu'on rendît, au-delà de passions d'ailleurs disparues, un hommage à sa foi désintéressée.

Daniel MAYER,
Ancien Ministre,
Président de la Ligue des Droits
de l'Homme.

Communauté européenne et alliance atlantique

par René MAYER

ROBERT SCHUMAN ne restera pas seulement le fondateur de l'Europe Unie. Si le monde entier retient cette partie capitale de son œuvre politique, les Français, leurs alliés européens et atlantiques, ne sauraient oublier le rôle qu'il joua dans les négociations qui conduisirent à la signature du Traité de l'Atlantique-Nord.

Il m'a été donné de suivre plus particulièrement son action dans ce domaine. Désigné par la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée, d'abord comme rapporteur d'informations, puis comme rapporteur du projet de loi de ratification, je bénéficiais déjà de l'amitié qu'il ne cessa de me témoigner depuis les jours difficiles de 1947 où il me chargeait du Ministère des Finances et des Affaires Économiques.

Je puis témoigner de l'importance qu'il attachait immédiatement, en 1948, à l'idée de ce Pacte de l'Atlantique dont il n'avait pas eu l'initiative, mais dont il eut la charge de l'édifier.

Ministre des Finances, puis chef de gouvernement, il avait mesuré le rôle que l'aide américaine et le Plan Marshall avaient joué et joueraient dans le relèvement de notre pays. Il savait, de plus, que sans organisation de la sécurité,

appuyée sur les États-Unis d'Amérique et le Canada, toute construction de l'Europe serait impossible, à laquelle il voulait déjà se consacrer. L'influence très grande qu'il exerçait à Washington, l'amitié de de Gasperi, le respect que lui portaient les hommes politiques des pays de l'Europe occidentale, tout cela servit la France et l'édification de l'O.T.A.N.

Il obtint beaucoup de nos partenaires, même l'inclusion de l'Algérie dans la zone du Pacte...

Il marqua de sa patience souriante et déterminée les premières réunions des Conseils du N.A.T.O. ; je fus à ses côtés à Ottawa et à Rome. Le Plan Schuman avait déjà été lancé depuis un an. Qu'on me permette de marquer que jamais il ne parut douter un instant du caractère complémentaire de l'Alliance Atlantique et de la Communauté Européenne. Le « partnership » dont on discute tant aujourd'hui ne faisait, à terme, aucun doute dans son esprit.

René MAYER,
Ancien Président du Conseil
des Ministres.

Rencontres et dialogues

par Edmond MICHELET

« J'vous apporte le salut de la jeunesse catholique lorraine... »

Je revois encore la scène : c'était au 14 de la rue d'Assas où se tenait à l'automne 1920 le premier conseil fédéral d'après-guerre de l'Association Catholique de la Jeunesse française. Et j'entends aussi l'accent de ce grand camarade plus âgé que la plupart d'entre nous, dont la joie discrète ne pouvait s'empêcher d'inonder le visage. Il allait entrer dans la Chambre « bleu-horizon » après quelques autres grands amis. Nous, les plus jeunes, attendions tout du renouveau qui ne pouvait pas ne pas surgir de ces cinquante mois d'épreuves couronnés par une victoire auprès de laquelle celle de 1945 devait sembler dérisoire.

C'est ainsi que je rencontrai pour la première fois Robert Schuman. Bien des fois, depuis lors, j'ai évoqué avec lui ce point de départ. Un jour, c'était à Metz, sa chère capitale, devant ce monument aux morts d'un si émouvant symbolisme : une *mater dolorosa* lorraine tenant sur ses genoux le cadavre nu de son enfant tombé au champ d'honneur, mais sous quel uniforme ? Je ne suis pas loin de penser que toute l'action de notre ami s'inspirait de la leçon de cette stèle.

J'ai revu une dernière fois Robert Schuman au lendemain du retour au pouvoir du général de Gaulle. C'est vrai qu'il éprouvait de l'angoisse à la pensée que la fragile réconciliation franco-allemande — la grande idée de sa vie — pourrait bien être remise en question. Je pense, je suis sûr, qu'il est mort rassuré. Il aura pu constater, comme je m'étais efforcé de le lui démontrer, que ses craintes étaient vaines. Dans un style très différent du sien, bien sûr, le général a consolidé son œuvre, et d'une façon que n'auraient pas osé prévoir les plus optimistes.

Ce n'est pas rendre service à la mémoire de notre ami que de chercher à opposer son personnage à celui du chef de la France Libre. Quand les passions partisanes seront éteintes, l'Histoire retiendra le nom de l'artisan qui a posé la première

pierre et de celui qui a fait surgir l'édifice : elle les rassemblera dans la même reconnaissance.

Edmond MICHELET,
Ancien Ministre.

Démocrate, profondément

par Guy MOLLET

La modestie de Robert Schuman, son goût de la solitude, de la retraite studieuse, firent qu'on avait peu parlé de lui ces dernières années où il s'était écarté de la politique active. Mais cette pénombre où il se tenait ne signifiait pas l'oubli. L'émotion que souleva sa disparition en est la preuve. Une émotion sincère, fondée sur l'estime et la gratitude de toute l'opinion démocratique de ce pays et, naturellement, en ce pays comme au-delà des frontières, sur la conscience du rôle de premier plan que le président Schuman joua dans la défense de la paix en général, et singulièrement pour la construction de l'Europe, sa passion et en grande partie son œuvre.

Démocrate, Robert Schuman l'était en effet profondément et l'on sait avec quelle tranquille vigueur il fit face, à la tête de son gouvernement, aux attaques des factieux de tous bords qui à l'époque dirigeaient leurs feux croisés sur le régime républicain.

Ce croyant dont la foi si pure et si simple ne peut que forcer le respect, était tout le contraire d'un sectaire et il étendait cette « tolérance » à toutes les opinions différentes des siennes ce qui l'amenait à défendre, face aux critiques démagogiques qui faisaient déjà fureur, la légitimité et la nécessité des partis.

« Les savants se groupent en écoles doctrinales, l'homme politique adhère aux partis. L'existence des partis n'est pas un mal, elle est dans la logique de la démocratie. » De tels propos, en avril 1948, n'étaient pas tenus en l'air, on s'en doute. C'était une réplique calme et courageuse, bien dans la manière d'un homme qui, aux éclats de tribune, préférerait les accents simples de la raison.

De courage, de calme — et de ténacité — Robert Schuman n'en manqua pas davantage au cours des heures historiques où l'impulsion décisive fut donnée à la communauté charbon-acier, c'est-à-dire, en fait, au grand dessein de l'Europe unie dont ce fut la première réalisation pratique.

« L'Europe ne se fera pas d'un seul coup, déclarait au cours d'une allocution restée fameuse le Ministre des Affaires Etrangères : elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait. »

Le grand mérite de Robert Schuman est de l'avoir compris et, joignant ses efforts et son autorité à tous ceux qui voulaient aller hardiment de l'avant, d'avoir créé une situation heureusement irréversible contre laquelle les divers sabotages n'ont pu prévaloir et ne prévaudront pas.

C'est à ce titre parmi bien d'autres que doit survivre la mémoire d'un homme qui sut, à force d'énergie discrète et de probité exemplaire, atteindre à une vraie grandeur.

Guy MOLLET,
Ancien Président du Conseil
des Ministres,
Député-Maire d'Arras.

Mettre en commun l'enjeu

par Jean MONNET

J'AI le souvenir précis de mes entretiens avec M. Schuman en avril 1950. L'évolution politique de l'Europe nous inquiétait. On se préparait à aborder l'avenir avec des méthodes du passé.

Dans ces circonstances, le grand mérite de M. Robert Schuman a été de se décider pour un plan audacieux, en quelques jours et d'en convaincre le gouvernement français.

Il réfléchissait longtemps, mais il savait agir vite quand il avait trouvé la réponse aux graves problèmes qu'il se posait en conscience. Réconcilier la France et l'Allemagne était la profonde préoccupation d'alors.

La surprise fut totale lorsque cet homme si réservé proposa ce que deux nations n'avaient jamais fait encore : mettre en commun leurs ressources principales, celles qui précisément étaient l'enjeu de leurs conflits. Ce geste révolutionnaire fut accompli sans vaine ostentation, avec une sincérité qui convainquit aussitôt tous ceux auxquels il s'adressait.

Il n'y avait pas d'arrière-pensée dans l'offre française. Elle était simple et franche : c'est pourquoi elle eut plus de portée dans les esprits, plus de conséquences sur les événements que les desseins les plus habilement calculés. Mais ce qu'elle exigeait de courage pour l'homme d'Etat qui le premier en prit la responsabilité est difficile à imaginer. C'est à cela que se mesure la grandeur, celle de l'homme et celle du pays qu'il sert. De sa voix sourde, gênée par l'émotion, M. Schuman parla au nom de la France le 9 mai 1950 et fut entendu par l'Europe.

Ce qu'il dit ce jour-là est encore la vérité aujourd'hui : « La paix mondiale ne sera sauvegardée que par des efforts à la mesure des dangers qui la menacent. » Les dangers, ce sont toujours les nationalismes et les rêves de domination. Les efforts, ce sont ceux que nos pays poursuivent inlassablement et avec succès depuis treize ans pour créer dans cette région du monde la communauté de destin pacifique et prospère voulue par M. Schuman.

Jean MONNET,
Ancien Commissaire Général au Plan,
Ancien Président de la Haute Autorité
de la C.E.C.A.

Un homme de la frontière

par Pierre PFLIMLIN

« L'HOMME de la frontière que je suis », telle est la définition que Robert Schuman donne de lui-même dans son ouvrage « Pour l'Europe », testament politique et spirituel qui nous offre les thèmes de réflexion dont plus que jamais nous avons besoin.

Nos entretiens — avant la guerre, puis après la Libération, lorsque je l'eus rejoint au Parlement — étaient le plus souvent des dialogues entre le Lorrain et l'Alsacien. Le tempérament distingue les deux provinces et parfois les oppose. Robert Schuman le notait avec un humour qui faisait briller dans ses yeux pâles un éclair de malice. Il déclara un jour

devant un public strasbourgeois : « Le fait que Strasbourg ait été désignée comme siège du Conseil de l'Europe par un Lorrain prouve qu'il existe déjà un esprit européen... »

Ayant atteint l'âge d'homme au temps de l'annexion, Robert Schuman était hanté, comme ses amis alsaciens, par le souvenir et le voisinage de l'Allemagne. Esprit mesuré, il redoutait la démesure germanique. « Il y aura probablement toujours — écrit-il — un problème allemand. » Ce problème, il s'est cependant, le premier, attaché à le résoudre définitivement. D'une manière réaliste, qui devait rendre la guerre impossible, par la mise en commun de ces deux éléments essentiels du potentiel militaire que sont le charbon et l'acier.

Si le réalisme apparaissait ainsi dans le choix des moyens, la source de son action était d'une autre nature. Il pensait que l'esprit chrétien, auquel des incroyants peuvent avoir part, permet aux peuples de dépasser le nationalisme, pour se soumettre à la loi « d'une noble mais humble fraternité ». Ce fut le point de rencontre entre le Lorrain Robert Schuman et le Rhénan Konrad Adenauer, conscients l'un et l'autre des inclinations dangereuses de l'âme allemande ; convaincus l'un et l'autre que les démons de chaque peuple — chacun à ses siens — peuvent être vaincus par la force de l'esprit. A condition que l'esprit s'incarne dans des institutions solidement enracinées dans le réel.

Ainsi, une méditation éclairée par l'expérience personnelle, sur les frontières de tous ordres qui séparent les peuples, a inspiré au Lorrain la volonté de les unir comme jamais ils ne le furent dans le passé, au sein d'une Communauté fondée sur le libre consentement. En s'engageant dans cette voie, il a fait preuve d'une audace que personne ne soupçonnait chez cet homme que l'on disait modeste, timide, effacé.

A la vérité, Robert Schuman n'était pas, au sens ordinaire du mot, un homme public. Il n'avait aucun souci de paraître, aucune ambition. Lorsqu'on lui proposa pour la première fois après la guerre d'entrer au gouvernement, comme ministre des Finances, il commença par écarter cette idée. Nous eûmes sur ce sujet, en nous dirigeant par les Champs-Élysées vers l'immeuble où il occupait alors une modeste chambre meublée, une longue conversation qui me montra un homme totalement désintéressé, sensible seulement aux appels du devoir.

Lorsque les plus hautes responsabilités lui furent confiées, en novembre 1947, nous eûmes la révélation de l'homme d'Etat capable d'atteindre aux sommets de la lucidité et du courage. Les grèves révolutionnaires déclenchées par le parti communiste, écarté du pouvoir quelques mois auparavant par Paul Ramadier, paralysaient le pays. Les forces de l'ordre étaient insuffisantes et peu sûres. Les Français étaient menacés, sans qu'ils s'en rendissent bien compte, de se réveiller en démocratie populaire. Au sein même du gouvernement présidé par Robert Schuman bien des courages défailaient. Je me souviens d'une certaine nuit. Entre trois et quatre heures du matin, le gouvernement était réuni dans la salle du Conseil, au Palais-Bourbon. Les nouvelles étaient mauvaises. La lassitude, l'angoisse inspiraient à plusieurs ministres des propos défaitistes. Dans les couloirs, le bruit se répandait que le gouvernement allait entrer en négociation avec la C.G.T. pour rechercher un compromis qui eût été le prélude de la capitulation. On avertit le Président du Conseil qui semblait somnoler dans son fauteuil. Aussitôt, il se dressa. Sans hésiter un seul instant, il se dirigea vers les Quatre

Colonnes où il déclara calmement, fermement que jamais le gouvernement ne céderait aux injonctions des fauteurs de troubles. Cet acte fit pencher la balance. Le mauvais charme était rompu. Dès le lendemain, la situation s'améliorait et elle fut bientôt entièrement rétablie.

On trouve dans le livre de Robert Schuman une phrase qui permet de deviner le secret de sa vie. Le christianisme — lisons-nous — « a reconnu la primauté des *valeurs intérieures qui seules ennoblissent l'homme* ». Personne sans doute ne peut se targuer d'avoir entièrement connu et compris Robert Schuman. Ceux qui ont eu le privilège de l'approcher savent cependant qu'il était un homme de vie intérieure que les circonstances et les injonctions de la conscience ont poussé sur la scène du monde. Au temps des premières rencontres, lorsque nous conversions familièrement avec lui, nous éprouvions des sentiments de confiance et d'estime d'où naquit bientôt l'amitié. Mais nous ne savions pas que nous étions en présence d'un de ces hommes exceptionnels pour lesquels l'Esprit infléchit le cours de l'Histoire. Aujourd'hui, nous le savons.

Pierre PFLIMLIN,
Ancien Président du Conseil des Ministres,
Président de l'Assemblée consultative
du Conseil de l'Europe,
Député-Maire de Strasbourg.

Une certaine manière de se battre

par André PHILIP

J'AI connu Robert Schuman pendant une quinzaine d'années au Parlement, au gouvernement, puis au Mouvement Européen.

Ce qui m'a d'abord frappé en lui, c'était le rayonnement de sa vie intérieure ; on était devant un homme consacré, sans désirs personnels, sans ambition, d'une totale sincérité et humilité intellectuelle, qui ne cherchait qu'à servir, là, et au moment où il se sentait appelé ; par tradition, il était conservateur, hostile aux innovations ; par tempérament, il était pacifique, timide et hésitant. Souvent, il a louvoyé, retardé la décision, essayé de ruser avec l'appel qui se faisait entendre au fond de sa conscience ; puis, quand il n'y avait plus rien à faire, qu'il était sûr de ce qu'exigeait de lui sa voix intérieure, il prenait brusquement les initiatives les plus hardies et les poussait jusqu'au bout, insensible aux critiques, aux attaques, aux menaces.

Dans l'atmosphère enfiévrée des débats parlementaires, il était rafraîchissant de rencontrer un homme toujours prêt à engager honnêtement le dialogue, cherchant à persuader, tenant compte des objections toujours avec le même calme et une entière courtoisie ; pour atteindre un but, même le plus important, il n'a jamais employé un moyen vulgaire, exagéré le poids d'un argument, ni élevé la voix. Une des raisons de l'acceptation de la C.E.C.A., et au gouvernement et à l'Assemblée, ce fut certes la clarté de la vision et la rapidité de l'action, mais aussi la façon volontairement terne, assourdie, dont fut faite la présentation, comme s'il s'agissait d'une question évidente, allant de soi, ne pouvant pas susciter d'opposition passionnée.

Ce calme et cette courtoisie, je les ai constatés lorsque nous avons fait partie du même gouvernement présidé par Paul Ramadier, lui, aux Finances, moi à l'Economie ; les deux fonctions sont aujourd'hui justement réunies car lors-

Un capital de confiance et d'amitié

par Antoine PINAY

qu'elles sont séparées les deux ministres risquent d'être en conflit constant, rien de tel avec Robert Schuman qui, pour chaque problème, engageait le dialogue, et cherchait avec son collègue la solution la plus juste, toujours avec la même sincérité et le désir de coopérer.

Ce qui peut-être a été le plus douloureux dans son expérience politique a été le moment où il a eu des responsabilités dans les problèmes de la Tunisie et du Maroc. Très tôt, il avait personnellement opté pour les solutions les plus libérales ; mais il ne se sentait suivi ni au gouvernement ni à l'Assemblée ni (hélas !) dans l'opinion et il fit l'expérience, qu'il devait révéler dans un article (paru dans *La Nef*), de l'impuissance d'un ministre devant son administration et les initiatives des proconsuls. Aussi sur ces problèmes a-t-il dû louver, les circonstances ne lui permettant pas d'engager le combat pour les solutions libérales qui avaient ses préférences.

Pour l'Europe, lorsque l'occasion d'agir s'est présentée, il a aussitôt engagé le combat et gagné la première manche ; dans cinquante ans d'ici, ce qui restera de notre époque, ce sera, certes, la décolonisation de l'Afrique, mais aussi, et encore plus, l'unification du continent européen. De ce mouvement vers l'unité européenne, la vraie, dans la confiance communautaire et la construction d'une autorité supranationale, il aura été le précurseur et le premier réalisateur.

Mais, par-dessus tout, il restera dans la mémoire de ceux qui l'ont connu comme le type du vrai démocrate, imaginaire et créateur, combatif dans sa douceur, toujours respectueux de l'homme, fidèle à une vocation intime qui donnait le sens à sa vie.

André PHILIP,
Ancien Ministre,
Président international du Mouvement socialiste
pour les États-Unis d'Europe.

ROBERT SCHUMAN était pour moi un ami de longue date. C'est en 1936 que j'ai fait sa connaissance au Parlement où il siégeait comme député de la Moselle depuis 1919 : j'avais été attiré par son extrême courtoisie, sa finesse d'esprit et sa grande élévation morale.

Je l'ai retrouvé après la guerre, alors que, comme ministre des Finances, comme Président du Conseil, comme ministre des Affaires étrangères, il révélait dans l'exercice de ces hautes fonctions, où sont engagés les intérêts profonds de la nation, des qualités exceptionnelles que voilait habituellement « l'atmosphère d'humilité » dont on a dit si justement que son personnage était enveloppé.

J'ai partagé ses convictions européennes et atlantiques. Quand je fus appelé à prendre la lourde responsabilité de former un gouvernement dans des circonstances difficiles, j'ai donc demandé à Robert Schuman de conserver le poste de ministre des Affaires étrangères qu'il détenait depuis trois ans et demi et où il avait donné à la politique extérieure française, dans la continuité obstinée d'une action inspirée par de vastes desseins, une extraordinaire impulsion qui modifiait les données fondamentales des relations internationales.

Robert Schuman était un homme de gouvernement, par sa haute conscience et par son sang-froid, par son sens du réel et du possible, par sa volonté d'inscrire les idées dans les faits en organisant des structures, par sa lucidité qui ne séparait jamais l'intelligence et le courage.

Il était aussi un homme d'Etat, car il possédait au suprême degré dans sa modestie naturelle, comme l'a écrit l'un de

Robert Schuman avec...

...Ernest Bevin (1950)

...Alcide de Gasperi

ses fidèles collaborateurs, deux des qualités essentielles qui font l'homme d'Etat : il voyait grand et il voyait loin ; il était créateur d'avenir.

Et, s'il a pleinement mérité ces deux titres d'homme de gouvernement et d'homme d'Etat qui doivent être l'ambition et l'honneur de l'homme politique, c'est assurément parce qu'il était avant tout un honnête homme — un homme intègre et pur qui unissait la dignité à la simplicité, une sensibilité poussée jusqu'à la pudeur à une fermeté de caractère qui n'excluait pas la souplesse : le contraire du démagogue aussi bien que du doctrinaire — un homme de foi qui ne doutait pas des valeurs chrétiennes et humanistes sur lesquelles se fonde notre civilisation.

Sa disparition m'a profondément attristé. Je garderai toujours le souvenir de l'hommage émouvant qui lui fut rendu par les représentants des différents pays étrangers avec lesquels il avait ardemment travaillé à la construction de l'Europe : un tel hommage montre quel capital de confiance et d'amitié, à travers sa personne, il avait acquis à la France.

Antoine PINAY,
Ancien Président du Conseil
des Ministres.

Rappel d'une circonstance

par Christian PINEAU

ROBERT SCHUMAN est considéré à juste titre comme l'un des principaux promoteurs de l'unité européenne et cette réputation justifiée fait oublier parfois le rôle qu'il a joué, dans une période difficile de la IV^e République, comme Président du Conseil.

Il avait constitué son gouvernement à la fin de l'année

...Antony Eden, Dean Acheson, Konrad Adenauer (1951)

1947. A ce moment, le parti communiste organisait à travers toute la France des grèves insurrectionnelles. Les chemins de fer étaient paralysés, les puits de mine fermés, les Parisiens n'avaient pas de métro et je me rappelle encore l'inquiétude que j'ai éprouvée en prenant, sous son égide, le Ministère des Travaux publics.

Deux mois plus tard, tout était rentré dans l'ordre sans que le sang ait coulé, sans même que la partie de la classe ouvrière qui suivait alors le parti communiste ait été blessée dans sa dignité.

Ce Président du Conseil modeste, d'apparence timide, à la parole mesurée, avait donné sa mesure d'énergie et de tact dans des circonstances infiniment délicates.

Si le pays a parfois oublié le service rendu, les collaborateurs de Robert Schuman se souviendront toujours avec fierté d'avoir alors servi sous ses ordres.

Christian PINEAU,
Ancien Ministre.

Souvenirs d'un temps plus ancien

par Alain POHER

POURQUOI, pour rendre hommage à notre cher président Schuman, à « l'oncle Robert » des intimes, n'évoquerai-je pas de très simples et très vieux souvenirs ?

Quand Georges Bidault, président du Gouvernement provisoire, nomma ministre des Finances le président de la commission des Finances de l'Assemblée nationale, début 1946, notre ami mesura tout de suite l'ampleur de la redoutable mission qui l'attendait rue de Rivoli. En prenant possession du bureau de Poincaré, cet ancien de la III^e République dit à ses collaborateurs : « Aujourd'hui, laissez-moi méditer seul,

...Jean Monnet (1953)

demain nous ferons l'inventaire. »

Quelques mois après sortait la fameux *Inventaire des Finances publiques de la France en 1946* qui, pour cet homme économe, méthodique et sans illusion, devait être la base de notre redressement économique et financier...

Le vendredi après-midi était, quoi qu'il arrive, réservé à la chasse aux manuscrits, aux autographes, aux vieilles éditions... Et la nuit au sommeil réparateur. Un certain jour, vers trois heures du matin, le ministre de l'Intérieur réveilla le chef de cabinet pour lui demander de faire recevoir par son « patron » une délégation de grévistes des P.T.T. qui voulait discuter de la reprise du travail. Refusant de les rencontrer à cette heure trop matinale, le « patron » dit : « Puisqu'ils font grève, qu'ils laissent les gens dormir ! Qu'ils aillent se coucher et tout à l'heure ils seront en meilleure forme pour défendre leur cause ! » Lui aussi, sans doute, voulait en pleine sérénité, après avoir dormi, mieux défendre les finances publiques.

Mais déjà, en 1946, l'Européen s'affirmait : défendant avec acharnement les Alsaciens et les Lorrains dans les conférences internationales, il évoquait souvent le problème de ces disparus et le sort tragique de ses compatriotes mosellans.

Né à Luxembourg, de parents lorrains, ayant des cousins belges, Robert Schuman avait étudié à Bonn et était fier d'avoir passé le baccalauréat allemand, l'« abitur », mais ce Messin, défenseur énergique des intérêts lorrains, disait à ses intimes : « Ce sont mes amis Alsaciens qui m'ont révélé le vrai visage de la France que je n'ai jamais cessé de porter dans mon cœur, la profonde signification du patriotisme. Il n'y aura jamais la paix chez nous sans la réconciliation des deux peuples, sans l'Europe qui fera oublier aux jeunes ce que fut pour leurs aînés le drame franco-allemand. »

À la mort de sa mère, Robert Schuman fut tenté d'entrer dans les ordres. « Ne le fais pas, Robert, ce siècle aura besoin de saints en veston », lui écrivit un de ces Alsaciens patriotes dont il parlait avec tant d'admiration.

Merci à cet ami Alsacien d'avoir permis par son conseil à Robert Schuman de montrer à nos contemporains qu'il peut parfois aussi y avoir un « saint dans la politique ».

Alain POHER,
Ancien Ministre,
Sénateur de Seine-et-Oise,
Président du Groupe démocrate chrétien
du Parlement européen.

Son patriotisme

par Paul REUTER

ALSACIEN-LORRAIN, Robert Schuman aimait la France avec cette passion ardente mais aussi avec cette sagesse amère qui furent les nôtres pendant nos longues et cruelles épreuves. Notre patriotisme avait acquis non seulement la force mais la pureté et la clairvoyance. La pureté, parce que toute doctrine, tout système en était absent, nous aimions la France parce que c'était elle la terre et la société de nos pères. La clairvoyance parce que l'on ne peut aimer en sa patrie ses faiblesses et ses impuissances, qu'il faut l'aimer pour elle avant de l'aimer pour soi, savoir la ménager, attendre et même la perdre plutôt que de la retrouver morte...

Le Plan Schuman ouvre une voie où la souveraineté française trouve ses limites, mais c'est la seule voie, où par

l'union avec les autres nations européennes, ce qui mérite d'être sauvé de notre patrie puisse l'être face aux Super-Etats qui dominent le monde. Dans le plan Schuman, ce ne sont pas les dispositions techniques, discutables et périssables qui comptent, c'est cette conviction profonde ; mais c'est aussi sa méthode qui correspond si bien à la personnalité de Robert Schuman.

Pour édifier l'Europe, il faut œuvrer dans le concret et ne pas se payer de mots. Robert Schuman n'aimait pas l'éloquence, qui ne va pas sans artifice et quelque tromperie ; il sut convaincre en parlant de l'Europe en termes directs et simples, comme d'une chose nécessaire et difficile qu'il fallait commencer de suite. Cet homme modeste, prudent et mesuré, pouvait faire croire qu'il ne s'agissait pas d'une aventure. Plus que sa destinée de frontalière, ce furent ses qualités de cœur et d'esprit, son grand respect d'autrui, sa profonde humilité qui lui donnaient auprès de nos partenaires cette qualité « européenne » qui décida le succès.

Ce grand Mosellan, aux gestes et aux propos réservés, voire un peu gauches, aux yeux bleus méditatifs et interrogateurs, au sourire rapide, mais dont la pointe ne se retournait que contre lui-même, fut ainsi un exemple accompli de ces ministres français dont il faudra, pour que l'Europe vive, que les autres nations puissent dire, comme elles l'ont fait pour Robert Schuman : « Il était un peu de chez nous. »

Paul REUTER,
Professeur à la Faculté de Droit
et des Sciences Economiques de Paris.

Le monde qu'il habitait

par Robert ROCHEFORT

C'EST sur une route, le 13 août 1942, que j'ai fait la connaissance de M. Robert Schuman, alors qu'évadé d'Allemagne il venait de franchir clandestinement la ligne de démarcation au sud de Poitiers. Sous-préfet de Montmorillon, j'avais été averti de son passage par Robert Holveck, préfet délégué de la Vienne et m'étais porté à sa rencontre pour lui souhaiter la bienvenue dans mon arrondissement.

Grande silhouette insolite sur la route déserte, il marchait allégrement, portant sur le dos un petit sac de montagne.

Ce qui me frappa le plus, c'est sa sérénité.

Celle-ci ne l'a guère quitté durant sa vie politique et s'il a souffert de certaines attaques odieuses — « étant sensible, ainsi qu'il me le confiait un jour, au-delà de ce que laissait paraître son mutisme » — elles ne l'ont pas réellement troublé. Mais soit à cause des périls par lesquels il était passé depuis son arrestation à Metz en septembre 1940 et des risques qu'il avait dû affronter pour franchir la ligne de la zone interdite en 1942, soit à cause de la retraite forcée qu'il venait de faire chez les Bénédictins de Ligugé, soit parce qu'il se trouvait alors dépouillé de tout, il me semble que cette sérénité était à cette époque-là plus frappante encore. Quand nous évoquions ce souvenir, M. Schuman reconnaissait que cette période de sa vie avait été tout à fait privilégiée — « c'est l'une des rares, ajoutait-il, non sans une pointe d'humour, où j'ai eu la possibilité de faire ce qui me plaisait... » Il y englobait les mois de clandestinité pendant lesquels, se cachant dans des orphelinats et communautés religieuses, il avait pu se livrer à l'étude et à la méditation ;

en ces temps-là, ses biens avaient été vendus et dispersés et sa tête avait été mise à prix par les Allemands.

M. Schuman passa la nuit à la sous-préfecture et partit le lendemain pour Lyon où, nous raconta-t-il longtemps après, il arriva à temps pour être à la messe du 15 août à Fourvière. Nous avions espéré le retenir quelques jours, mais porteur d'une requête des jeunes Alsaciens et Lorrains menacés par la conscription et désireux de pouvoir opter pour la France, il avait hâte de s'acquitter de sa mission auprès du Maréchal et il nous fut impossible de le retenir. Au cours de la soirée, il nous parla du massacre des Juifs, des camps de concentration, des pertes allemandes — qu'il se trouve avoir exactement évaluées à partir d'indications recueillies auprès de prêtres et de pasteurs allemands — et il nous confia sa certitude absolue de la victoire alliée. Avant de regagner sa chambre, il me posa une question à laquelle je fus incapable de répondre, sur l'heure de la première messe du lendemain — qui n'était pas un dimanche. Il me fut aussi donné de constater à ma grande surprise qu'un livre de messe constituait l'essentiel de son bagage, mais bien entendu j'étais alors loin de me douter du changement que le passage de M. Schuman allait contribuer à apporter dans ma vie.

« *Nous sommes tous des instruments — bien imparfaits — d'une Providence qui s'en sert dans l'accomplissement de grands desseins qui nous dépassent* », m'écrivait-il à ce propos trois ans plus tard. « *Cette certitude nous oblige à beaucoup de modestie mais nous confère aussi une sérénité que ne justifieraient pas toujours nos expériences personnelles considérées du point de vue simplement humain.* »

Il me semble entendre et apercevoir M. Schuman à travers cette phrase. Ecrite à propos de notre rencontre et de ses prolongements spirituels, elle peut s'appliquer telle quelle à toutes les circonstances de sa vie publique, à quelque plan, de plus en plus élevé, que se situe son action. En Robert Schuman, l'homme intérieur et l'homme politique ne sont pas juxtaposés ni même simplement unis, ils ne font qu'un. Président du Conseil en un moment particulièrement grave, fin 1947, il est sur le point, à la suite de la menace de démission du ministre du Travail, de déposer son bilan, lorsqu'on lui annonce la mort du général Leclerc. « *Encore cela !* » s'exclame-t-il en s'enfonçant dans son fauteuil comme s'il avait reçu un coup sur la tête et en cachant son visage dans ses mains comme s'il priait. Quelques instants plus tard, il a repris courage et examine calmement ce qu'il est encore possible de faire. « *Toujours nos regards doivent être tournés vers l'avenir qu'en toute circonstance nous avons le devoir*

d'assurer de notre mieux », écrit-il à l'occasion d'une épreuve. « *Nous ne sommes pas faits pour nous replier sur nous-mêmes. A moins d'être des contemplatifs par vocation, nous existons avec d'autres et pour d'autres dont le sort nous est dans une certaine mesure confié.* » L'oubli de soi au profit des autres fait partie intégrante de sa conception de la démocratie.

J'ai eu la chance d'avoir sous les yeux un texte qui me paraît essentiel pour le comprendre. Il s'agit d'une lettre écrite au moment de la mort accidentelle de sa mère en 1911, par celui qui fut l'un de ses amis les plus intimes. « *J'ai deviné, lui dit-il en substance (je cite de mémoire), que dans ta douleur tu avais pensé au sacerdoce comme à la seule issue désormais possible d'une voie que tu veux consacrer tout entière au bien. Mais telle n'est pas mon opinion en ce qui te concerne, car je pense que tu as quelque chose à faire dans le monde et que (je cite ici exactement et c'est moi qui souligne) les saints de demain seront des saints en veston* » (1).

(1) On notera que nous sommes en Lorraine annexée, trois ans avant la première guerre mondiale et que cette lettre, au même titre que la correspondance entretenue par M. Schuman avec sa mère, est tout entière dans le plus pur français.

L'enfant qui à Luxembourg déconseille à son voisin de classe de copier *parce que*, lui dit-il gravement, *c'est un péché*, et l'homme d'Etat qui estime que *l'on ne doit pas mentir même en politique*, manifestent, à plus d'un demi-siècle d'intervalle, leur fidélité au même idéal.

S'il resté fidèle à cet idéal, ce sera, il est important de le noter, sans perdre jamais de vue le sentiment de ses propres imperfections et de sa misère. A quelqu'un qui avait porté sur lui, à l'occasion de la dédicace d'un livre, une appréciation qui, pour être sincère, n'en était pas moins indiscret, il écrit : « Vous savez transfigurer l'amitié — et les amis, ce qui est très risqué. Les réalités humaines sont les pires de toutes » et il ajoute ces mots qui portent comme un ioflet de « l'imitation » et montrent bien son attitude devant la vie : « L'appréciation qu'on ne mérite pas est une épreuve d'humilité ; je l'accepte comme telle et je vous en remercie ».

Or, si la pratique de certaines vertus est déjà difficile dans un cadre étroit et retiré, ne suppose-t-elle pas une force d'âme peu commune chez un homme qui, en dépit de son goût pour le silence et la solitude et de son absence d'ambition personnelle a exercé le pouvoir et s'est trouvé placé au premier rang de la scène politique nationale et mondiale.

Que l'on n'imagine pas, d'ailleurs, d'après ces lignes, qu'il s'agit pour lui d'une simple affaire de morale. Pour lui, comme pour saint Thomas d'Aquin, la morale est *la marche raisonnable de la créature vers Dieu*, mais elle est cela seulement, c'est-à-dire une condition de la vie spirituelle. De cette vie, M. Robert Schuman n'a probablement jamais parlé mais la lumière qui était en lui, la vision intérieure qui l'habitait semblent transparaître dans certaines de ses si rares confidences. « Saviez-vous, me dit-il un jour, que mon incarcération à Metz — sans contact avec personne, sans possibilité d'entendre la messe, même pas à Noël — a duré pendant tout le « grand carême » ? J'ai été arrêté et incarcéré le 14 septembre 1940, veille de la fête de Notre-Dame des Sept Douleurs, j'ai été libéré (pour être envoyé en résidence surveillée en Allemagne), le Samedi Saint, lorsque les cloches sonnaient à Metz. Sortir de prison fait d'ailleurs une bien plus grande impression que d'y entrer... » Et comme l'humour, chez M. Robert Schuman, ne perdait jamais ses droits, il raconta ce jour-là comment à Noël, on s'était décidé à lui faire une faveur : lui permettre de lire. En fait, le gauleiter Burckel, après avoir vainement usé des menaces pour obtenir son ralliement à l'Allemagne, tentait à présent la séduction... (2) « Quels livres voulez-vous que l'on vous apporte de votre bibliothèque ? » me demandait-il. — Je lui ai répondu : *L'Histoire des Papes de Pastor*. Il a paru étonné. Je lui ai expliqué que, d'abord, c'était une œuvre allemande et qu'il devait donc en être très content et qu'ensuite, comme je pouvais encore être ici pendant très longtemps, je désirais prendre mes précautions et il s'agit de 26 volumes !... J'ai seulement eu le temps d'en lire 9, ce qui m'a permis tout de même de me croire un spécialiste de la Renaissance... » Puisque je viens de parler de livres, je voudrais rappeler en passant que M. Schuman était aussi un spécialiste et un fervent de Balzac, « dans lequel

on trouve tout » et sur lequel je crois aussi qu'il connaissait tout. En dehors de l'histoire et des mémoires qui étaient sa passion, il lisait Maritain, qu'il plaçait très haut, Bergson, Péguy, Bernanos, Valéry, Giovanni Papini, les tragiques grecs, il s'est intéressé à Germain Nouveau, et même à Kafka. C'est ainsi que, ministre des Finances, il consacra un après-midi de dimanche à rechercher pour moi le texte original d'un certain nombre de passages de l'auteur du « Procès » dont j'avais besoin pour la traduction d'un livre en allemand. Bibliophile hors pair, il aimait les livres à ce point que dans les derniers temps de sa vie, quand il ne pouvait plus lire, il lui arrivait encore, ainsi que me l'a raconté Henry Beyer, de prendre un livre dans sa bibliothèque et de le caresser de la main. Comme je lui demandais un jour, dans la dernière période de sa vie, s'il aimait toujours autant ses livres, il me répondit sans amertume mais non sans mélancolie, qu'il les aimait toujours en effet, mais d'un amour platonique...

De grandes épreuves marquent la fin de sa vie : épreuves de santé, épreuves morales. L'esprit qui inspire la politique vis-à-vis de l'Allemagne ne lui paraît plus le même, il s'inquiète de l'avenir de l'Europe. Au moment où il ressent plus que jamais la nécessité de continuer la lutte, ses forces le trahissent. Le sentiment de manquer à sa mission, le fait de ne plus pouvoir travailler alors qu'il n'a jamais cessé de le faire et qu'il a consacré sa vie au service d'autrui aura certainement été pour lui un calvaire. Consciemment il assiste aux progrès de la maladie qui finira par le priver de tout ce qu'il aime : les longues marches solitaires dans la campagne de Scy-Chazelles, la lecture, et même, sacrifice majeur, celui-là, la messe. Ainsi Dieu en use-t-il parfois avec ses amis en permettant qu'ils soient éprouvés. Ceux qui furent les plus proches témoins de sa maladie — en particulier sa secrétaire si dévouée Mme Schmidt — m'ont précisé qu'il ne s'était jamais plaint.

M. Schuman se disait plus proche de saint Thomas d'Aquin — qu'il avait assez approfondi pour être capable d'en discuter autrefois avec des spécialistes — que de saint Jean de la Croix qu'il affirmait avoir du mal à comprendre. Cependant il avait lu et analysé — analysé la plume à la main, je suis en mesure d'en témoigner — tout ce qui dans l'œuvre du Docteur mystique a précisément trait à la nuit. Que cet homme de l'Est, positif et réaliste, qui n'a rien d'un sentimental ni d'un rêveur et qui porte devant l'histoire l'honneur et la responsabilité d'un texte aussi important que le traité de la C.E.C.A., ait également été capable de consacrer tant d'attention à une œuvre aussi purement spirituelle, me paraît un trait digne d'être signalé : il marque la vraie dimension de l'homme cachée sous une apparence modeste et garantit son authenticité. L'honneur de la France ne serait-il pas aussi d'avoir donné cet intercesseur à l'Europe ?

Moins heureux en cela que Braque, Edith Piaf et Cocteau — pour ne citer que les derniers morts célèbres — cet homme profond et vrai, intégralement bienveillant, qui n'oubliait rien mais ignorait le ressentiment, et dont par une rencontre peu commune, la vie privée et la vie publique exemplaires, le sens de l'Etat et l'humilité sont une si grande leçon, n'aura pas eu, à la mort, les honneurs de *Paris-Match* (3). La télévision lui consacra quelques minutes, contre trois quarts

(2) M. Schuman me rappela un autre jour l'étrange dialogue qui eut lieu entre Burckel et lui dans la prison. « Nous voudrions faire de vous le gauleiter de l'Alsace-Lorraine » — « C'est très intéressant, mais un peu difficile pour un parlementaire français... » — « Dans ce cas-là, je vous déporte en Allemagne » — « Cela vous pouvez toujours le faire, mais ce n'est pas un argument »...

(3) Le Comité de Rédaction a répondu à un lecteur, qui s'en étonnait, que « l'événement avait eu lieu alors que le journal était entièrement réalisé et que, le bouclage ayant été terminé le vendredi soir, il n'avait pas été possible d'y remédier ».

d'heure dans d'autres pays. Mais cette mort a soulevé une émotion considérable en France et dans le monde entier et, en y songeant, une phrase de saint Jean de la Croix m'est revenue en mémoire, sur « les louanges qui sont, comme dit Isaïe, la gloire du juste et qui, au moment où celui-ci déloge pour aller prendre possession de son royaume, s'entendent des extrémités de la terre ».

Robert ROCHEFORT,
Chef de Cabinet de Robert Schuman,
Président du Conseil
et Ministre des Affaires Etrangères.

Son intuition historique

par Jean-Baptiste SCAGLIA

J E n'ai eu qu'une seule fois l'occasion de rencontrer Robert Schuman et de manière plutôt fugitive ; cependant, il eût été difficile que la perte d'une personne chère et depuis longtemps familière me touchât plus profondément que ne l'a fait sa disparition, si prévisible qu'elle fût.

Pour plusieurs d'entre nous, Italiens, cela a été comme si nous perdions une deuxième fois Alcide de Gasperi, cet autre sage qui, à partir d'un autre pays de frontière et d'une expérience analogue à celle de Robert Schuman, nous avait fait partager sa foi en l'Europe unie, et dont les derniers jours avaient été assombrés par l'échec de la C.E.D.

Si Robert Schuman nous a, lui aussi, quittés à un moment difficile pour l'Europe, il a toutefois vécu assez longtemps pour voir que l'irréversibilité du processus d'intégration européenne et l'importance décisive qu'il avait eue dans la mise en train de ce processus ne laissent plus subsister le moindre doute.

Certes, on parlait depuis longtemps déjà de l'unification de l'Europe ; mais le choix du moment décisif faisant passer des aspirations d'ordre général à une réalisation concrète avant que ne refroidisse l'enthousiasme, avant que les calculs et les hésitations n'aient le temps de reprendre le dessus sur l'idéalisme et sur le courage, en d'autres termes, le passage des belles paroles et des perspectives larges mais indéterminées à une mise en œuvre pratique, modeste et concrète, limitée mais irréversible — ce fait essentiel et définitif est l'œuvre de Robert Schuman et demeurera attachée à son nom dans l'histoire.

Après tant d'envolées oratoires stériles, ce sage solitaire nous a montré comment une idée vraiment grande pouvait être imposée non par la force, mais par l'intelligence, par le sens de la mesure et par l'amour.

Certains ont taxé avec malveillance l'Europe de Schuman d'Europe carolingienne ; mais il suffit d'un instant de réflexion pour constater qu'à l'époque où l'Europe a pu bénéficier du courage et de la sagesse d'hommes tels que Schuman, De Gasperi ou Adenauer, elle est allée de l'avant, alors que dès que leur voix s'est affaiblie, dès que les forces qui les soutenaient ont diminué, elle a perdu son élan.

Cela ne signifie pas que l'idée de l'Europe unie puisse être arrêtée, mais simplement qu'elle ne pourra s'affirmer que dans la ligne et dans l'esprit que lui a indiqués Robert Schuman tant grâce à son intuition historique que par sa vie même.

Giovan Battista SCAGLIA,
Député,
Ancien Ministre du Gouvernement italien.

Un solitaire

par Joseph SCHAFF

L A vie des grands hommes est souvent hantée par d'énormes passions : l'argent, la grandeur ou quelque autre Cléopâtre. Robert Schuman n'a pas été habité par de tels démons. Sans vouloir faire un jeu de mots : son œuvre appartient à la grande histoire, mais sa vie fut sans petite histoire.

L'ami politique et aussi le grand maître en cet art qu'il a été pour moi, m'est toujours apparu comme le plus simple des hommes.

Ces anecdotes devenues légendaires dont j'ai été si souvent le témoin attestent bien de l'étrange modestie du personnage qui devenu ministre, président du Conseil, « Père de l'Europe », restait « Monsieur tout le monde ».

Prenant timidement son rang dans la filière devant le poinçonneur des tickets S.N.C.F., ayant soin de ne pas prendre la place de quelque autre voyageur... et au terme de cette attente il arrivait souvent que l'employé, n'en croyant pas ses yeux, venait à prendre cet étonnant voyageur pour un faussaire ou un plaisantin. Robert Schuman alors se découvrait et d'un ton bonhomme, avec son sourire si léger et si fin, interrogeait son interlocuteur : « Mais monsieur, n'avez-vous jamais vu les caricatures de ce crâne ? » Ce monsieur tout le monde devenu ministre n'a jamais accepté les compartiments que la S.N.C.F. mettait à sa disposition. « Ce n'est pas parce qu'on est élu du peuple qu'on doit se couper de lui », disait-il pour se justifier vis-à-vis des partisans de la grandeur solitaire.

Et pourtant, Robert Schuman aimait la solitude. Cette solitude était faite d'un dialogue : dialogue entre l'homme, la nature et son Créateur ; entre ce que Barrès appelle la « Plaine » et « La Colline ». A Scy-Chazelles une fois rentré chez lui, ce célibataire de toujours n'était plus un homme comme tout le monde... mais plutôt un moine revenu à son monastère après un long ministère à l'extérieur.

Ce président n'eut jamais sa voiture, sauf ces dernières années. La radio ne fut introduite chez lui qu'en 1949. Ses repas préparés et servis par sa fidèle gouvernante étaient d'une amaigrissante frugalité, peut-être trouvait-il là la compensation des déjeuners officiels. En tout cas pour lui c'était « le meilleur remède pour se bien porter ». Tard couché, très tôt levé, cet autre promeneur solitaire, mains dans le dos, trouvait dans « la belle nature » et au-delà de la nature les raisons et les forces pour penser et agir.

Ces quelques traits d'intimité de ce personnage effacé, silencieux à l'écoute des autres mais toujours si discret sur lui-même, seront pour moi la façon de rendre le témoignage que « France Forum » m'a demandé sur l'homme que j'ai connu, et aimé de toute mon amitié.

Joseph SCHAFF,
Député de la Moselle,
Président de l'Association des Amis
de Robert Schuman.

La plus juste image

par Maurice SCHUMANN

Il était trois heures du matin. Seuls nos deux doyens, le Chancelier Adenauer et Robert Schuman, s'obstinaient à

ne pas révéler le moindre signe de fatigue. La négociation s'enlisait dans la technique, c'est-à-dire dans les prétextes. Le problème de la défense européenne serait-il finalement résolu par la résurrection d'une armée nationale allemande ? Chacun sentait déjà que ce dénouement devenait vraisemblable. Mais l'Allemand rescapé de l'univers concentrationnaire et le premier parlementaire français arrêté par la Gestapo en 1940 étaient également résolus à n'en pas assumer la responsabilité. Peut-on rétablir la vérité sans rouvrir les polémiques ? S'ils voulaient limiter la souveraineté de l'Allemagne, c'était pour la soustraire définitivement à ses anciens démons ; Robert Schuman n'était prêt à consentir pour la France que ce qu'il croyait devoir imposer à l'Allemagne ; il était guidé, non certes par une pensée capricieuse, mais par des siècles d'épreuves.

Soudain, le chancelier fit remettre au ministre français un petit carré de papier. Robert Schuman le déplia, le déchiffra lentement, puis se tourna vers moi et me le tendit avec précaution. Ecrite en français, bien que son destinataire sût parfaitement l'allemand, cette mise en garde mérite d'être aujourd'hui connue (je cite de mémoire) : « *Attention ! C'est la renaissance d'une armée nationale en Allemagne. Nous n'en voulons pas.* »

Je suis sûr que le grand chasseur d'autographes a préservé ce témoignage de la destruction. Comme il venait de le ranger soigneusement dans son portefeuille, Adenauer et Schuman échangeèrent un long regard chargé de tout le passé, mais aussi, pour nous et grâce à eux, d'un avenir.

Maurice SCHUMANN,
*Ancien Ministre,
Président de la Commission des Affaires Etrangères
de l'Assemblée Nationale.*

Le souci du bien commun

par Jean SEITTLINGER

« **E**NTREPRENDRE un portrait de Robert Schuman est, on s'en aperçoit en chemin, une tentative impossible. Car un modèle qui ne sait pas poser, un homme, malgré lui célèbre, et rebelle à la confiance, comment pourraient-ils être inspirateurs pour le peintre ou l'amateur de psychologie ? » écrivait récemment Etienne Borne.

Parler de lui comme il aurait aimé qu'on le fit, c'est éviter toute emphase, c'est récuser tout éloge.

Aussi, mieux que tous les écrits de ses contemporains, l'avenir dira ce dont le monde est redevable à notre Grand Lorrain.

En décembre 1955, Robert Schuman m'a fait le grand honneur d'être son colistier aux élections.

Pendant deux législatures, j'ai eu la satisfaction de siéger avec lui à l'Assemblée Nationale. C'est lui qui a guidé mes premiers pas dans la vie publique.

Il aimait répéter que pour réussir en politique il fallait savoir se taire et rester simple.

Quel paradoxe ! N'est-il pas communément admis qu'il faut des qualités d'orateur, voire même de tribun, pour faire une carrière politique ?

Je me souviens des réunions électorales menées en commun. Robert Schuman conservait en toutes circonstances le calme et la sérénité.

Devant les accusations et même les insultes, il ne recherchait pas la riposte ou l'argument péremptoire, mais tentait d'expliquer et de convaincre avec franchise et sincérité et de susciter ainsi le dialogue.

Car, pour notre Président, la politique était ce qu'elle ne devrait jamais cesser d'être, la recherche exclusive du bien commun.

A l'échelle de son département comme en politique étrangère, il témoignait d'un constant souci de développer l'amitié et de favoriser la concorde entre les hommes et les peuples.

La vigueur de sa pensée, la marque de son caractère et l'exemple de sa vie continueront à animer notre action.

Comme Robert Schuman nous l'a appris, nous chercherons inlassablement ce qui unit et combattons non moins inlassablement tout ce qui divise.

Nous nous emploierons avec énergie et ténacité à faire progresser l'unité européenne pour laquelle a tant œuvré notre regretté Président.

Jean SEITTLINGER,
*Ancien Député de la Moselle,
Secrétaire Général de l'Union Internationale
des Démocrates Chrétiens.*

Il mit la France à la tête de l'Europe

par Paul-Henri SPAAK

JE voudrais avoir le temps de consacrer à Robert Schuman l'hommage qu'il mérite. Ce n'est pas possible dans la vie que je mène. Je désire cependant être parmi ceux qui collaborent à l'entreprise de « France-Forum », mais je m'excuse de ce qu'il y a d'incomplet et d'insuffisant dans ma contribution.

Ne pourrait-on pas affirmer que Robert Schuman fut un homme de contrastes ? Jamais plus audacieuses idées ne furent lancées et défendues par un homme plus modeste. Jamais plus profonde influence ne fut exercée par un homme aussi démuné de « moyens brillants ». Il paraissait timide, hésitant, son éloquence n'avait rien d'entraînant, il ne cherchait aucunement à s'imposer, à commander, et pourtant c'est quand il eut la charge du pouvoir que la France fut réellement à la tête de l'Europe et que la grande idée de l'Europe supranationale fit d'incontestables progrès.

Ses idées étaient claires, ses convictions fortes, ses méthodes loyales. La diplomatie pour lui n'était pas un combat, mais une collaboration. Il ne recherchait pas le succès personnel, préférant à tout autre celui de la cause qui lui était chère.

C'est surtout pendant la préparation de ce qui devait devenir le Conseil de l'Europe que je l'ai connu. Je crois pouvoir dire que nous étions bien d'accord et que nous avons rassemblé nos forces pour convaincre M. Bevin, qui était alors ministre des Affaires Etrangères de Grande-Bretagne, de réaliser dans la voie de l'unité européenne une étape que nous espérions alors décisive.

Il était toujours courtois, toujours patient, mais remarquablement ferme.

Sa grande heure européenne sonna lorsque, lassé des stériles discussions juridiques pour ou contre le fédéralisme, il adopta le plan que Jean Monnet avait préparé et prit audacieusement la responsabilité politique de la future Communauté du charbon et de l'acier.

Je le revois à la tribune du Parlement européen de Strasbourg, lisant d'une façon quelque peu monotone des discours dont le fond était nettement révolutionnaire.

Je le revois, souriant et affable, cachant sous ce masque la flamme d'un très grand idéal.

Ce brave homme, vertueux et simple, était un grand homme.

C'est peut-être la caractéristique essentielle de sa personnalité que le caractère humain qu'il a donné aux grandes idées dont il fut le précurseur et l'apôtre.

Paul-Henri SPAAK,
Ancien Premier Ministre de Belgique,
Ministre des Affaires Etrangères.

Le véritable homme d'État

par Pierre URI

Il faut avoir vu Robert Schuman, avec son sourire, sa voix lente, la manière qu'il avait de pincer entre ses doigts les plis de sa joue, dire du plan qui porte son nom : « Moi, je suis le père adoptif ». Ce mot situe l'homme à la fois dans son caractère et dans l'histoire.

Il n'avait pas inventé l'idée, il n'a jamais cherché à le faire croire. Mais elle apportait la réponse à ce problème qui le tourmentait, à ce drame que, par ses origines, il avait connu d'une manière plus directe et plus personnelle, la relation de la France et de l'Allemagne. Il l'a suivie fidèlement, à travers les progrès, les difficultés, ou les revers. Un autre homme qui ne cherchait ni la publicité ni l'éclat, mais seulement l'efficacité de l'action, estimait qu'il était juste que le plan portât le nom de Robert Schuman, parce qu'il en avait pris la responsabilité politique : l'homme qui a dit cela, c'est Jean Monnet.

Nous connaissons bien celui que nous appelions familièrement le Père Schuman. Le Commissariat au Plan avait travaillé avec lui comme Ministre des Finances, comme Président du Conseil. Il était à la tête du gouvernement quand nous avons préparé le Bilan National, cette première ébauche des comptes de la Nation qui devait commander une refonte de la politique financière. Il avait montré un sang-froid extraordinaire au cours d'une grève générale. Il commandait le respect, il était né pour la réconciliation.

Robert Schuman nous offre l'occasion de méditer ce qui fait le véritable homme d'Etat, c'est-à-dire celui qui sait à la fois maintenir et créer. Il n'avait pas l'éclat du génie, mais la patience, la modestie, l'obstination, la foi. Cet homme a été le prestige de la France, du temps où, malgré ses crises intérieures, elle était le guide de l'Europe.

Pierre URI,
Ancien Directeur à la C.E.C.A.

Traduction du télégramme du chancelier Adenauer au président Schuman le 13 décembre 1951 à l'occasion de la ratification par le Parlement français du Plan Schuman.

LA RATIFICATION PAR L'ASSEMBLEE NATIONALE FRANÇAISE DU PLAN QUI PORTE VOTRE NOM M'A REMPLI D'UNE GRANDE JOIE. AINSI LE PEUPLE FRANÇAIS, CONSCIENT DE SA MISSION HISTORIQUE, A MONTRE SA VOLONTE D'UNE GRANDE COMMUNAUTE DES PEUPLES DE L'EUROPE, QUI, SEULE, SAURA ASSURER LA PAIX DU MONDE.
CE PLAN SERA, JE N'EN DOUTE PAS, UNE BENEDICTION POUR NOS DEUX PAYS ET POUR TOUS CEUX QUI Y ADHERERONT.
JE VOUS ADRESSE MES FELICITATIONS, TRES HONORE MONSIEUR LE PRESIDENT, POUR CE GRAND SUCCES.

ADENAUER.

*Zu geben.
Es war mir eine sehr
grosse Freude, wenn wir
uns noch einmal
wiederssehen würden.
Mit sehr herzlichen
Grüssen Ihr
Konrad Adenauer*

Traduction de la lettre manuscrite adressée par le Chancelier ADENAUER au Président Robert SCHUMAN le 10/9/62.

Bundesrepublik Deutschland
der Bundeskanzler

Le 10 septembre 1962.

Cher Monsieur Schuman,

Pendant la visite du général de Gaulle, la semaine dernière, j'ai souvent pensé à vous comme à l'homme qui, par son initiative du pool charbon-acier, a posé la pierre angulaire de l'amitié, qui à présent unit nos deux pays.

C'est avec reconnaissance que je pense toujours à notre travail en commun. Il me tient à cœur, précisément dans les circonstances présentes, de vous exprimer ma gratitude.

Ce serait une grande joie pour moi s'il nous était donné, une fois encore, de nous revoir.

Avec mes salutations cordiales.

Votre Konrad ADENAUER.

La Communauté Européenne ne pourra et ne devra pas rester une entreprise économique et technique : il lui faut une âme, la conscience de ses affinités présentes et futures, une volonté politique au service d'un même idéal humain.

Robert Schuman.

L'œuvre politique *de Robert SCHUMAN*

« Le supranational reposera sur des assises nationales. »

par Jacques MALLET

LA modestie de Robert Schuman n'incite guère à longuement parler de sa personne. Dans son ouvrage sur la IV^e République, Jacques Fauvet a évoqué « l'atmosphère d'humilité » qui l'enveloppe : « son maintien strict et courbé, sa démarche contenue, sa parole sourde et calculée ». Il était, ajoute-t-il, « de ces hommes dont, à les voir, on imagine mal qu'ils nient pu avoir vingt ans. Mais, à les connaître, on découvre qu'à 70 ans ils ont une fraîcheur d'esprit que n'a plus la jeunesse. » Son humour, sa gentillesse, son œil malicieux faisaient de lui un homme simple et d'un abord facile. Mais il était secret et solitaire. Son regard semblait comme tourné vers le dedans. On y voyait affleurer une vie intérieure profonde. « Sa véritable vocation, note encore Jacques Fauvet, eût été celle d'un contemplatif. Il a été dix fois ministre. »

Sa vie d'homme public ne peut être comprise qu'à partir des convictions qu'il puisait dans sa vie intérieure. Chrétien et démocrate, et démocrate parce que chrétien, et européen parce que démocrate : là se trouve, si j'ose dire, le nœud central où viennent s'accrocher tous les fils de sa politique intérieure et extérieure. Lecteur de Jacques Maritain, qu'il a longuement médité, il était de ceux qui, sans jamais confondre les domaines de Dieu et de César, croient fermement que les « principes de 89 », que les Droits de l'Homme et du Citoyen sont d'essence chrétienne. La défense et le développement de la démocratie, la lutte pour l'Europe et pour la décolonisation n'ont été, pour Robert Schuman, que

les aspects complémentaires d'une seule et même action qui s'enracine au plus profond de sa Foi.

Il poursuivait un « grand dessein », conçu et mûri dans le silence et la méditation (on l'imagine mieux, à vrai dire, dans sa bibliothèque de Scy-Chazelles ou dans son petit bureau de la rue de Verneuil, au milieu de ses livres et de ses manuscrits, que sous les lambris dorés du Quai d'Orsay.) Il voyait loin et juste. Il n'avait rien d'un rêveur. Il n'ignorait pas les pesanteurs, les faiblesses de la nature humaine. Il prenait appui sur l'étude des faits. Sa fermeté de caractère, sa tenacité, sa rigueur n'excluaient pas l'habileté. Il était réaliste, il n'était pas opportuniste.

Observateur pénétrant des réalités sociales, il se fût volontiers consacré à l'histoire, où il pouvait satisfaire son amour des petits faits concrets. Idéaliste, mais non idéologue, pénétré de sa doctrine et empirique dans l'action, généreux, parfois audacieux, mais jamais naïf ni dupe, sincère et loyal, mais lucide, un peu méfiant et toujours prudent : ne peut-on voir dans cet équilibre de vertus la définition même de l'homme d'Etat chrétien ?

Rien n'est plus surprenant, au premier abord, dans un régime parlementaire, fondé sur la parole et sur le compromis, que cette réussite d'un homme aussi dénué d'éloquence, aussi discrètement vertueux. Parce qu'il ne se paie pas de mots, parce que chaque mot est plein de

sens, parce qu'il croit tout ce qu'il dit, parce qu'on le sait résolu à faire ce qu'il dit, il s'impose à l'attention, il persuade. « Son honnêteté finissait par convaincre » reconnaît un de ses adversaires politiques M^r Isorni. Et M. Antony Eden note dans ses *Mémoires* : « M. Schuman use d'une calme opiniâtreté et il obtient gain de cause. »

Il n'était pas de ceux, ondoyants et ployables en tous sens, qui adaptent constamment leurs principes aux circonstances.

L'exemple de Robert Schuman montre que, contrairement à ce que François Mauriac est tenté de penser à ses heures noires, la politique n'est pas si foncièrement impure qu'un honnête homme ne puisse y réussir sans se renier, qu'un Chrétien ne puisse s'y engager sans se perdre.

L'année terrible

Quand le 19 juin 1946, succédant à André Philip, il devient Ministre des Finances dans le Gouvernement de M. Georges Bidault, Robert Schuman est peu connu. Ce n'est pourtant pas un nouveau venu à la politique. Il représente depuis 1919 la Lorraine au Parlement où il siège, effacé, dans les rangs du Parti Démocrate Populaire. Sous-Secrétaire d'Etat aux réfugiés, en 1940, dans le Cabinet Paul Reynaud, il ne se compromet pas avec Vichy, il est même arrêté sous l'occupation par la Gestapo, puis mis en résidence surveillée à Neustadt. Quand la IV^e République s'installe, et recherche des hommes de gouvernement, on songe bientôt à lui pour exercer des responsabilités. Homme neuf — son effacement le préserve du discrédit qui frappe les hommes de la III^e — et en même temps parlementaire chevronné, on fait appel à son expérience pour mener à bien une tâche ingrate : la gestion des finances publiques, en ces temps d'inflation, de disette et de pénurie. Auteur d'un « inventaire » financier, qui fera date, il est le Ministre austère et économe qu'il faut à une République pauvre.

Mais c'est surtout comme Président du Conseil, à la tête d'un gouvernement de Troisième Force, qu'il donne toute la mesure de ses qualités d'homme d'Etat (1). Nous sommes en 1947 : c'est ce que les historiens ont appelé « l'année terrible ». L'échec de la conférence de Moscou consacre la rupture entre les deux blocs. La création du Kominform, la main-mise soviétique sur l'Europe centrale et orientale — qui s'achèvera par le coup de Prague, le 25 février 1948 — enfin le blocus de Berlin, dressent aux portes de l'Europe le spectre de la guerre et de la servitude. La menace n'est pas seulement extérieure : des grèves insurrectionnelles se déchainent en France et en Italie. Le 5 mai 1947, Ra-

madier, cet autre « père tranquille », a renvoyé les Ministres communistes. En novembre et décembre 1947 et au début 1948, l'épreuve de force est engagée dans les mines, dans les rues, au Parlement entre les Communistes et le Gouvernement, complice, disent-ils, de l'impérialisme américain (le plan Marshall a été lancé à Harward, le 5 juin 1947). La situation est grave.

A la crainte d'un conflit international s'ajoute donc la menace de la guerre civile, et cela d'autant plus que la IV^e République est en même temps attaquée sur sa droite par le R.P.F., créé le 4 avril 1947. Il faut faire face sur tous les fronts, tenir bon, éviter que le heurt des extrêmes ne transforme le pays en champs clos.

Robert Schuman affronte l'injure et l'émeute avec courage, avec calme. En ces jours dramatiques, ce courage et ce calme ont beaucoup contribué au salut de la Démocratie en France, en faisant respecter la loi républicaine, garantie des libertés.

Peu après, Robert Schuman devient, le 29 juillet 1948, Ministre des Affaires Etrangères. Il le restera pratiquement jusqu'au 8 janvier 1953, date à laquelle son prédécesseur au quai d'Orsay, M. Georges Bidault, lui succède dans le Gouvernement René Mayer : continuité remarquable, dans un régime caractérisé par l'instabilité gouvernementale. Assuré de la durée, sinon toujours de l'autorité nécessaire, c'est alors qu'il peut consacrer tous ses efforts à ce qui sera la grande œuvre de sa vie ; la construction de l'Europe.

Solidarité atlantique

Les premiers actes du nouveau Ministre des Affaires Etrangères continuent la politique extérieure amorcée par M. Georges Bidault. Les deux hommes sont, certes, trop différents pour s'aimer. Mais ils partagent les opinions leur parti, et un certain nombre de convictions communes, en ce qui concerne notamment la nécessité de développer la coopération européenne et de resserrer la solidarité occidentale. Répondant à l'appel du Général Marshall, M. Georges Bidault avait, avec son collègue Bevin, pris l'initiative de la conférence qui allait donner naissance, le 16 avril 1948, à l'Organisation Européenne de Coopération Economique. Il avait jeté les bases du Conseil de l'Europe, à la création duquel, Robert Schuman devait présider, le 5 mai 1949. Enfin et surtout, il avait entrepris d'organiser rapidement la sécurité de l'Europe occidentale et lancé le 4 mars 1948 un pressant appel au Général Marshall pour que les Etats-Unis apportent sans tarder « ce qui leur manque de force » aux pays signataires du Traité de Bruxelles (2).

Préparé par M. Georges Bidault, le pacte Atlantique sera négocié et signé le 4 avril 1949 par M. Robert Schuman. On a dit de ce dernier qu'il était plus européen qu'atlantique. Et cela n'est pas tout à fait inexac-

(1) Robert Schuman investi par l'Assemblée le 24 novembre 1947, démissionne le 19 juillet 1948. Robert Schuman est membre du Mouvement Républicain Populaire depuis la Libération.

(2) Le traité signé le 17 mars 1948, à Bruxelles, institue un pacte d'assistance mutuelle et automatique entre la France, la Grande-Bretagne, la Belgique, la Hollande et le Luxembourg.

dans la mesure où il s'est surtout attaché à réaliser, selon des méthodes originales, que son prédécesseur n'eût peut-être pas choisies, l'unité de l'Europe. Mais, il importe de le souligner, Robert Schuman n'a jamais envisagé l'Europe qu'à l'intérieur de l'alliance atlantique, à laquelle elle pouvait apporter un indispensable élément d'équilibre, et dans le cadre de la solidarité occidentale. Qu'il s'agisse de l'Europe, de la France ou de l'Allemagne, il s'est toujours élevé avec force contre la tentation du neutralisme. L'Europe unie devait être selon lui « une Europe indépendante », mais non une « troisième force », se livrant, en dehors de la solidarité occidentale, à je ne sais quel jeu de bascule entre l'Est et l'Ouest. Il ne croyait pas qu'il fût possible, dans un avenir prévisible, d'assurer face à l'impérialisme soviétique la sécurité et l'indépendance de cette « petite presqu'île de l'Asie », dès lors que, séparée des États-Unis, elle cesserait d'être couverte par la force américaine.

Depuis 1949, la situation a certes beaucoup évolué de part et d'autre de l'Atlantique, et en Russie même, ainsi que dans le monde communiste. Robert Schuman avait conscience que des adaptations devraient être apportées à la structure et au fonctionnement de l'alliance atlantique pour tenir compte des changements intervenus dans la situation politique et économique de l'Europe, et dans la stratégie militaire, depuis la conclusion du pacte. Il souhaitait, sans doute, un partage plus équitable des responsabilités et des décisions au sein de l'alliance. Mais il estimait que de telles adaptations, nécessaires et possibles dans la mesure où l'union politique de l'Europe serait un fait acquis, devraient être négociées entre les partenaires atlantiques, dans un esprit de dialogue et dans un climat de confiance. Rien, en tout cas, ne nous permet de penser que cette évolution pouvait aller, dans

son esprit, jusqu'à remettre en cause les postulats fondamentaux de l'Alliance qu'il avait signée en 1949, et à laquelle il demeurait fidèle.

Il restait, en effet, convaincu que, dans le monde actuel, on ne se sauve pas seul, que la sécurité, la paix, le progrès sont indivisibles, que, pour les nations comme pour les individus, « l'égoïsme ne paie plus », que « l'isolement est devenu pour elles, non seulement une cause de faiblesse, mais une cause de déchéance. »

Robert Schuman a développé ce thème maintes fois tout au long de sa vie : la condamnation du Nationalisme, cette perversion de l'idéal patriotique, qu'il juge préjudiciable aux intérêts de la Nation : « après deux guerres mondiales, écrit-il, nous avons fini par reconnaître que la meilleure garantie pour la Nation ne réside plus dans son splendide isolement, ni dans sa propre force, quelle que soit sa puissance, mais dans la *solidarité des nations* qui sont guidées par un même esprit et qui acceptent des tâches communes dans un intérêt commun. »

Ce qui est vrai pour la défense et pour la politique étrangère ne l'est pas moins pour l'économie : « l'approvisionnement en matières premières, les questions relatives à la main-d'œuvre et au chômage, la modernisation de notre équipement industriel et agricole, les échanges internationaux et le sort des monnaies, les crises périodiques de pénurie et de surproduction, en sont des exemples : dans tous les domaines, rien d'efficace et de durable ne peut se faire dans l'isolement, lorsqu'un État est réduit à ses seules ressources. »

Décolonisation difficile

Voilà l'idée fondamentale qui inspire toute la politique extérieure de Robert Schuman. Il l'applique en premier lieu, cela va de soi, à la construction de l'Europe, en particulier à la solution du problème franco-allemand, mais aussi aux rapports entre la France et ses partenaires occidentaux, ainsi qu'aux relations avec les pays anciennement colonisés. Qu'il s'agisse des États-Unis, de l'Allemagne ou de l'Afrique du Nord, le principe est le même, si les moyens varient : « Nous ne pourrions valablement réfuter le nationalisme d'autrui en lui opposant notre propre nationalisme. La vague des nationalismes ne pourra être conjurée que par une politique constructive et collective dans le cadre de laquelle chacun trouvera son compte grâce à une solidarité effective des intérêts. Nous aurons à faire la preuve, pour tout homme de bonne foi, que les intérêts ainsi combinés ne sont pas inconciliables comme le sont, par contre, les nationalismes qui se juxtaposent et s'opposent. *Les intérêts sont, il est vrai, interdépendants* et ne pourront trouver satisfaction que par la mise en commun de toutes les ressources. »

Ce qui a été réalisé et réussi, dans une large mesure, pour l'Europe, n'a pu l'être, hélas, pour les pays de l'ex-Union Française, et notamment pour l'Afrique du Nord. Il n'a certes pas dépendu de Robert Schuman que

les initiatives nécessaires n'aient été prises en temps utile. Mais les esprits n'étaient pas mûrs, le Gouvernement et la majorité divisés et la voie était singulièrement étroite entre les extrémistes des deux bords.

Démocrate sincère, Robert Schuman avait pris au sérieux le préambule de la constitution de 1946 : « La France entend conduire les peuples dont elle a la charge à la liberté de s'administrer eux-mêmes et de gérer démocratiquement leurs propres affaires ». Mais, conscient du fait que la démocratie ne s'improvise pas en un jour, il voulait réaliser leur acheminement à l'indépendance — ni le mot ni la chose ne lui faisaient peur — progressivement et par étapes. Dès le 22 juin 1951, parlant à Thionville devant le nouveau résident en Tunisie, M. Périllier, n'avait-il pas déclaré : « M. Périllier, dans ses nouvelles fonctions, aura pour mission de conduire la Tunisie vers le plein épanouissement de ses richesses et de l'amener vers l'indépendance qui est l'objectif final de tous les territoires au sein de l'Union française. » Il ne s'agissait, dans un premier temps, indiquera-t-il, quelques jours plus tard, que de réaliser « l'autonomie interne » de la Tunisie, plus précisément de mettre fin au régime de l'administration directe. Il n'en fallut pas davantage, à l'époque, pour déchaîner d'incroyables passions. D'autre part, absorbé par ses tâches européennes, Robert Schuman n'avait pas le temps de suivre dans le détail les affaires africaines. De fausses manœuvres compromirent les frêles esquisses de rapprochement tenté par M. Périllier et le nouveau chef du Gouvernement tunisien, M. Chenik. Lorsque, pour tenter de réparer les dégâts de la malencontreuse note du 15 décembre 1951 — et les maladresses du nouveau résident, M. de Hautecloque — Robert Schuman présenta au Parlement un plan de réforme modeste mais constructif, on sait ce qu'il en advint. L'Assemblée Nationale, sous la pression de la droite qui tenait le projet pour scandaleusement libéral, ne put se résoudre à l'approuver, tandis que de leur côté, les Tunisiens le jugeaient totalement insuffisant. Le 20 juin 1952, le débat s'achève sans conclusion. Aucun des six ordres du jour n'est adopté et, dans celui de M. René Mayer, le passage relatif au plan de réforme ne recueille que 258 voix contre 328. Robert Schuman eût probablement démissionné s'il ne s'était donné pour tâche première de poursuivre son œuvre européenne, alors en plein développement. Le traité instituant la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (C.E.C.A.) a été ratifié par l'Assemblée Nationale, le 13 décembre 1951. Le traité d'Armée européenne (C.E.D.) vient d'être signé à Paris, le 27 mai 1952, sous le gouvernement Pinay.

Robert Schuman sera désormais « l'homme à abattre » de toute la droite nationaliste et du RPF, également hostiles à sa politique européenne, de même qu'il reste « l'ennemi numéro un » des communistes.

Peu d'hommes auront dressé contre eux autant d'oppositions et de haines que ce doux, que ce pacifique. Nul doute qu'il en ait beaucoup souffert, sans jamais s'en plaindre. Mais pouvait-il en être autrement ? Toute vérité est un signe de contradiction, toute idée juste un glaive, toute foi ardente sème le feu.

Avec Maurice Chevalier à l'aéroport de Los Angeles en mars 1947.

Il faut en convenir : les tentatives de décolonisation amorcées par le Ministre des Affaires Étrangères n'ont pas été couronnées de succès. Robert Schuman en effet a été paralysé par les oppositions internes — notamment par l'hostilité de la majorité du groupe RPF à toute évolution libérale en Afrique — et par les surenchères extérieures : le nationalisme exacerbé de M. Bourguiba ne lui a certes pas facilité la tâche. Il a été la victime de ce qu'il appelle « la puissance d'indécision parlementaire », des divisions de la politique intérieure française, de la crise naissante du régime. Il devait lui-même dénoncer, peu de temps après son départ du Quai d'Orsay, l'affaiblissement de l'autorité de l'État, trop souvent desservi et désobéi par ses pro-consuls d'outre-mer (3).

La naissance du plan Schuman

Que, dans ces conditions, il ait réussi, en quelques années, à mener à bien la réconciliation franco-allemande, au prix d'un changement fondamental de la politique française, et à jeter solidement les bases de la Communauté Européenne, cela tient presque du miracle. On ne s'étonnera pas que, pour aboutir, le Ministre des Affaires Étrangères ait dû, suivant le conseil de M. Jean Monnet, employer des procédures exceptionnelles : il fallait préparer l'action dans le secret le plus absolu, puis agir très vite et remporter la victoire un peu par surprise, au risque d'encourir les amers reproches de la sidérur-

(3) Article publié dans *La Nef*, en mars 1953 : « Le fait accompli est la grande et constante tentation à laquelle les résidents généraux ont du mérite à résister, dans la mesure où ils n'y succombent pas... J'ai acquis la conviction qu'aucune réforme importante visant les relations entre la France et le Maroc ou la Tunisie ne sera possible sans un retour aux notions exactes de responsabilité et de subordination hiérarchique ». Avertissement prophétique : 5 mois plus tard, la déposition du Sultan du Maroc aura lieu, dans les conditions mêmes qu'il avait décrites et dénoncées.

gie, bien sûr, mais aussi du Parlement. Le projet élaboré par M. Jean Monnet, avec la collaboration du Professeur Reuter, de MM. Hirsch et Uri, avait été soumis à Robert Schuman, par son directeur de Cabinet, M. Bernard Clappier, le 29 avril 1950. Le Ministre en avait fait aussitôt son affaire. Il l'avait exposé, en termes très vagues, au Conseil des Ministres, le 3 mai. Puis avait fait approuver les principes de sa déclaration, le 9 mai au matin. Il était déjà sûr de l'accord du Chancelier Adenauer, informé le 8 mai. MM. Pleven et René Mayer, mis dans la confiance par M. Jean Monnet, appuyèrent le plan. M. Georges Bidault, qui en avait été saisi le premier et qui avait formulé quelques réserves, laissa faire. Il ne restait plus qu'à le rendre public, tâche dont Robert Schuman s'acquitta le jour même, « assumant les risques politiques de l'initiative ».

Lorsque, le 9 mai 1950, à 18 heures, il fait son entrée dans le salon de l'horloge du quai d'Orsay, pour présenter à la presse une communication qualifiée, comme il arrive souvent, d'importante, nul, à vrai dire, ne s'attendait — hormis les plus proches conseillers du Ministre — à vivre des minutes historiques. Rien ne laissait prévoir une initiative d'une telle portée. Elle fit l'effet d'une « bombe diplomatique », dont les ondes vont se propager, en quelques heures, dans toute l'Europe et dans le monde entier (4).

Cette déclaration du 9 mai 1950 mérite aujourd'hui d'être relue et méditée. Elle a merveilleusement résisté à l'épreuve du temps. Elle unit l'audace au réalisme dans une vue constructive, et presque prophétique, de l'avenir : c'est la première charte de l'Europe communautaire, le véritable acte de naissance de l'Europe unie. La création à Paris, le 18 avril 1951, de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (C.E.C.A.) en sera l'acte de baptême.

Mais écoutons Robert Schuman : « L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble. Elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait... L'action entreprise doit toucher, au premier chef, la France et l'Allemagne. Le gouvernement français propose de placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier sous une Haute Autorité Commune dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe. La mise en commun des productions de charbon et d'acier assurera immédiatement l'établissement de bases communes de développement économique, première étape de la Fédération Européenne. »

La nouvelle Communauté a été baptisée par l'opinion, une fois pour toutes, « Plan Schuman ». On sait quelle part déterminante M. Jean Monnet a prise à son élaboration, puis à son développement. C'est lui qui, pour l'essentiel, a rédigé la déclaration du 9 mai. Mais, comme le souligne justement Alfred Grosser, c'est Robert Schuman qui a assumé la responsabilité politique du

projet. C'est lui qui l'a fait approuver par le Gouvernement. C'est lui qui l'a défendu et fait accepter au Parlement. C'est lui qui a été la cible des attaques très violentes lancées contre la supra-nationalité, notamment par le R.P.F. Il n'est donc pas anormal que la paternité lui en revienne. On pourrait lui appliquer le mot du Maréchal Joffre au sujet de la bataille de la Marne : « Je ne sais qui l'a gagnée, mais je connais bien qui l'aurait perdue ». La question n'a d'ailleurs pas un très grand intérêt quand il s'agit d'hommes aussi totalement dépourvus de vanité. Cette bataille de 1950, il est avéré que Robert Schuman et M. Jean Monnet l'ont gagnée ensemble. Le mérite appartient à tous deux de l'avoir engagée au moment où elle devait l'être, et comme elle devait l'être.

Pour mieux juger de l'événement, il faut le replacer dans le contexte et dans le climat de l'époque. L'aggravation de la tension Est-Ouest faisait de la restauration et du relèvement de l'Allemagne un impératif urgent de la politique occidentale. La politique allemande, pratiquée par la France, depuis la fin de la guerre — refus d'un Gouvernement central, internationalisation de la Ruhr, rattachement de la Sarre à la France, limitation de la production, etc. — se trouvait dès lors réduite à des combats en retraite, et vouée de plus en plus à l'échec. Le Général de Gaulle dénonçait cette politique comme « une série continue de reculs jusqu'à l'abandon final. » Il déclarait inacceptables les recommandations de « l'étrange communiqué de Londres ». Les accords de Londres (juin 1948), compromis entre les trois puissances occidentales, préparaient le statut futur de l'Allemagne de l'Ouest. En septembre 1949, cette évolution aboutit à son terme logique : la constitution de la République Fédérale allemande, dont Konrad Adenauer sera le premier Chancelier. « L'Allemagne, note Alfred Grosser (5), arrive à un tournant. Mais la politique allemande de la France n'est toujours pas clarifiée. Elle continue à jouer le rôle d'un frein. Elle ralentit en effet la politique occidentale et empêche une formulation positive de la politique internationale de la France. A force de dire ce qu'on ne veut pas, à force de s'accrocher à des positions intenable, on ne dit pas ce qu'on veut, ou, plus exactement, on diminue, en maintenant des revendications d'une autre époque, la valeur des positions françaises sur l'Europe. »

La réconciliation franco-allemande

« Qu'allons-nous faire avec l'Allemagne ? » : telle était l'obsession de Robert Schuman. Et le Chancelier Adenauer se posait, de son côté, cette question lancinante : « Qu'allons-nous faire avec la France ? » Et, au même moment, un autre homme d'Etat se posait, avec angoisse, ces mêmes questions en Italie : Alcide de Gasperi. Ce fut une chance exceptionnelle du destin, ou si l'on préfère un don de la Providence, que cette conjonction d'idées et de volontés entre les trois hommes d'Etat, en un moment aussi crucial pour l'avenir de

(4) Cf. « Voici l'Europe », par Roger Massip (Flammarion) et « La Nation frein », par François Fontaine (Julliard).

(5) La IV^e République et sa politique extérieure, chez A. Colin.

l'Europe. Alcide de Gasperi est mort en 1954. Konrad Adenauer vient de quitter le pouvoir. Robert Schuman vient de nous quitter...

On a beaucoup glosé autour de ces trois Démocrates Chrétiens, évoquant même, derrière eux, l'ombre du Vatican. En réalité, « la caractéristique commune des trois hommes la plus importante n'est sans doute pas leur foi (Georges Bidault est réservé sur l'unité européenne et Jean Monnet n'est pas Catholique), mais leur origine : tous trois sont issus de régions frontalières, et ont éprouvé les conséquences des haines nationales. » (6).

Tous trois avaient conscience que, pour réconcilier la France et l'Allemagne et pour construire l'Europe, il fallait résolument rompre avec le passé, c'est-à-dire renoncer aux méthodes anciennes des contrôles et des contraintes imposés de l'extérieur au vaincu, méthodes qui avaient indiscutablement fait faillite. Il fallait « créer au lieu de subir ». Et, M. Dean Acheson en était bien convaincu, l'initiative devait venir de la France. En un mot, il fallait que la France changeât du tout au tout l'esprit et l'orientation de sa politique, qu'elle offrît à l'Allemagne « une coopération loyale à égalité de droits et d'obligations. » Et précisément à ce moment-là. Rarement occasion historique aura été aussi bien saisie et mieux exploitée. C'est, à n'en point douter, la certitude des échecs antérieurs qui a permis de faire accepter le risque d'une politique nouvelle. « Cette constatation nous a conduits, selon l'expression de Robert Schuman, à rechercher, d'un commun accord, une paix qui ne soit pas seulement une liquidation de la guerre, mais une construction de l'avenir. » Pour reprendre un mot de M. Plevin, on a préféré « le saut dans l'inconnu à l'enlisement dans le trop connu. »

Telle est la première signification de la déclaration du 9 mai : elle a permis de transformer radicalement le climat des relations franco-allemandes. Et c'est bien ainsi que l'a comprise, immédiatement, le Chancelier Adenauer, saluant en elle « un geste magnanime de la France à l'égard de l'Allemagne ». Quelques jours plus tard, il précisait, dans une interview au *Monde* : « Les résistances psychologiques et économiques doivent céder en tout cas devant l'impérieuse nécessité d'aboutir. Aucun obstacle technique ne saurait faire dévier les négociations qui vont s'ouvrir de leur objectif, lequel est de construire l'Europe. »

On ne saurait trop insister sur ce point : Robert Schuman et Konrad Adenauer voyaient dans la réconciliation franco-allemande, la condition et le fondement de l'union européenne. Mais ils se défiaient des apartés dans les tonnelles, des rencontres spectaculaires. Ils ne voulaient pas d'un tête-à-tête franco-allemand, ni d'une entente bilatérale entre Bonn et Paris. Pour faire de la réconciliation une réalité solide et durable, il fallait, pensaient-ils, l'inscrire dans une coopération plus large, unir les deux pays dans l'accomplissement d'une tâche commune, leur faire partager une destinée commune, leur proposer une commune espérance.

Il n'en reste pas moins que l'Europe unie a pour clé de voûte de bonnes relations entre la France et l'Allemagne. C'est en somme à un « renversement des alliances » que procède Robert Schuman. Avec quelle véhémence ne le lui a-t-on pas reproché ! Il n'a, certes, pas voulu écarter la Grande-Bretagne de l'Europe nouvelle. Sa conviction était, dès ce moment, que la Grande-Bretagne ne se laisserait convaincre de la rejoindre que sous la pression des faits et sous la contrainte des événements, par la réussite même de l'Europe. Il souhaitait sa participation à la Communauté Européenne, mais savait ne pouvoir y compter dans l'immédiat et ne croyait pas qu'on dût l'attendre pour aller de l'avant.

Une Communauté démocratique

Cette Europe nouvelle se caractérise en effet par d'importantes délégations de souveraineté à une autorité commune. Dès le début de la négociation, Robert Schuman a demandé aux pays qui désiraient y participer de souscrire aux principes de sa déclaration. L'échec relatif du Conseil de l'Europe et de l'O.E.C.E. avait révélé l'insuffisance des méthodes de coopération intergouvernementale. Robert Schuman en a tiré les leçons. Les Institutions qu'il propose introduisent dans le droit international une notion nouvelle : la « supranationalité ».

Entendons-nous bien : ce n'est point une exigence doctrinale, mais un impératif d'efficacité qui préside à sa conception. Il faut pouvoir décider. Or, on l'a dit souvent, l'unanimité c'est le droit de veto et le veto c'est la paralysie. L'exemple de la S.D.N., de l'O.N.U., du Conseil de l'Europe le montre bien. Les décisions devront donc être prises à la majorité. Mais comment les rendre acceptables pour tous ? Il faut, pour cela assurer « l'objectivité » des décisions. Il faut que les petits pays reçoivent la garantie qu'elles ne leur seront pas imposées par une coalition des « Grands ». C'est ici qu'apparaît l'idée originale d'une Haute Autorité, indépendante des Gouvernements, à laquelle les gouvernements délèguent une partie de leurs pouvoirs souverains dans un domaine limité, mais important. Cet Exécutif européen, dont les décisions s'imposent à tous, Etats et entreprises, est soumis au contrôle politique d'une Assemblée et au contrôle juridictionnel d'une Cour de Justice. Ainsi pense-t-on réaliser un judicieux équilibre entre les intérêts nationaux et l'intérêt commun, entre le pouvoir investi de l'autorité, qui consulte et décide, et les organes chargés du contrôle.

Pour Robert Schuman, comme pour Jean Monnet, l'existence et le bon fonctionnement d'Institutions supranationales, mandataires de l'intérêt commun, exerçant une responsabilité commune, sont, pour la gestion de l'Europe, d'une importance fondamentale. Ces Institutions régissent une *Communauté*, dont le Traité constitue la loi. Cette Communauté, non résiliable, à durée pratiquement illimitée, doit son existence au vote concordant des législateurs nationaux. Mais du moment qu'elle existe, elle est dotée d'une vie propre, et se trouve soustraite aux aléas de la politique nationale.

(6) Article de A. Grosser dans *France-Observateur*, 12 septembre 1963.

Il ne s'agit donc pas d'un simple Traité d'alliance, d'une de ces coalitions fragiles et éphémères dont les cadavres jonchent le sol de l'histoire... Une telle Communauté est d'essence égalitaire et démocratique. Robert Schuman y revenait sans cesse : « L'Europe ne saurait être une zone d'influence à exploiter, réservée à une domination quelconque, politique, militaire ou économique. Mais elle doit, pour exister réellement, être régie par le principe de l'égalité des droits et des devoirs de tous les pays ainsi associés. La loi démocratique de la majorité, librement acceptée dans des conditions et des modalités préalablement fixées, limitée aux problèmes essentiels de l'intérêt commun, sera en définitive moins humiliante à subir que les décisions imposées par le plus fort. » On ne saurait concevoir l'Europe comme l'instrument d'une hégémonie déguisée. Il faut pour l'animer un esprit nouveau de solidarité communautaire. Et c'est dans la mesure où la France, conformément à son génie, s'en faisait le champion, que son influence pouvait le mieux s'établir, son rayonnement s'étendre, son « leadership » s'affirmer, avec le consentement de tous. Il faut le souligner au passage. En construisant dans cet esprit démocratique une Europe nouvelle, Robert Schuman a bien servi la cause de son pays, et de sa vraie « grandeur ».

Il y a plus : cette Communauté est présentée, dès l'origine, comme une « première étape vers la Fédération européenne ». Robert Schuman ne se faisait aucune illusion sur les délais nécessaires à son établissement. Il jugeait dangereux de brûler les étapes. Il ne pensait pas qu'on pût déjà définir les structures de l'Europe politique future. Mais l'objectif final était clairement indiqué, la perspective politique fermement tracée. Nul ne pouvait et ne devait avoir de doutes sur la portée de l'engagement.

L'idée qui inspire le Plan Schuman est ainsi doublement — sur le plan franco-allemand comme sur le plan européen — une *idée politique*. M. Jean Monnet n'avait pas tort de proclamer à la tribune du Parlement Européen : « Notre Communauté n'est pas une association de producteurs de charbon et d'acier, elle est le commencement de l'Europe. »

L'originalité de la méthode consiste précisément à poursuivre un objectif politique par le biais de l'économie. Le choix même du « secteur d'intervention » était politique : le charbon et l'acier, fondement de la puissance militaire, devaient être mis au service des œuvres de paix. « La solidarité de production ainsi nouée », manifesterait « que toute guerre entre la France et l'Allemagne devenait non seulement impensable mais matériellement impossible ». Encore fallait-il que le Traité eût dans le domaine économique une utilité non contestable, et d'abord qu'il fût économiquement viable.

Son utilité pratique n'apparaissait pas douteuse au moment où la disparition de l'Autorité Internationale de la Ruhr se profilait à l'horizon. La France, en particulier, y trouvait l'assurance d'un approvisionnement régulier en coke de la Ruhr, à des prix non discriminatoires, ainsi que de tarifs de transport équitables. Un marché unique du charbon et de l'acier dans ce fa-

meux « triangle » où se concentre la plus grande partie des richesses minérales et de la production européenne, n'était-ce pas une sorte de revanche de la géographie sur l'histoire ? Par ailleurs, ces deux industries-clés ne comptaient qu'un nombre relativement restreint d'entreprises (un millier dans les six pays). Elles utilisaient les mêmes méthodes d'exploitation, employaient une main-d'œuvre relativement peu nombreuse et uniformément spécialisée. Leur outillage était semblable, quoique inégalement modernisé dans tous les pays producteurs. Leur coordination semblait donc possible sans difficultés excessives. Et il était de l'intérêt des producteurs et des consommateurs de rendre accessibles aux meilleures conditions ces deux produits indispensables. L'élargissement du marché, dans le cadre de règles communes, était une garantie d'expansion économique, de rationalisation et de spécialisation, de relèvement du niveau de vie. Bref l'idée-force d'un « grand marché » de 160 millions de consommateurs, ayant les dimensions du marché américain, apparaissait pour la première fois sur la scène européenne, et se faisait applaudir.

Instrument de la réconciliation franco-allemande, étape vers l'Europe unie, contribution au progrès économique et social et à la paix : c'est ainsi que le Plan Schuman a été, non sans raison, présenté à l'opinion. Et c'est ainsi que l'opinion l'a compris et accepté. Sa ratification n'eût pas été possible en raison de la violence des attaques et de l'acharnement des résistances si, dans sa majorité, l'opinion ne lui avait pas été favorable. A cet égard aussi, l'expérience du Plan Schuman est réconfortante. Elle montre qu'il est possible de surmonter les fatalités de l'histoire, que les novateurs ne sont pas toujours incompris, que les idées justes peuvent réussir.

Le Plan Schuman a réussi

Il était indispensable que le Plan Schuman réussit : il portait avec lui les chances de l'Europe. Et, de fait, l'expérience a réussi.

C'est d'abord, dans l'ensemble, une réussite économique et sociale. Que n'avait-on pas dit au cours des débats de ratification ! Ce devait être la ruine pour la sidérurgie française, incapable d'affronter sa concurrente d'Outre-Rhin, le désastre pour nos charbonnages, le chômage et la misère pour nos ouvriers ! Les catastrophes annoncées ne se sont pas produites. La C.E.C.A. a favorisé une expansion sans précédent de la sidérurgie française. Elle a permis un essor extraordinairement rapide des échanges, un assainissement des conditions de concurrence. Elle a, pour la première fois, dans un Traité, affirmé et appliqué le principe de la prise en charge par l'autorité publique des frais de réadaptation et de rééducation de la main-d'œuvre menacée de chômage, distribuant en dix ans près de 50 millions de dollars au bénéfice de 140.000 travailleurs.

Certes, le Traité a vieilli dans certaines de ses parties. A l'expérience, il s'est avéré parfois trop rigide. Il a fait l'objet d'une interprétation peut-être trop libérale. Il n'a pas été tout à fait épargné par cette ma-

l'adieu qui guette la plupart des organisations internationales « l'ankylose administrative ». Mais surtout, on ne pouvait prévoir, lors de sa signature, l'évolution qui allait complètement transformer, en quelques années, aux dépens des charbonnages, la situation énergétique de l'Europe, faisant d'une crise de pénurie une crise de surproduction. Si la C.E.C.A. en a sensiblement atténué les conséquences sociales, elle n'a pu, dit-on, résoudre la crise charbonnière de 1957-58 : elle n'était pas outillée pour le faire. Les lacunes du Traité, les inconvénients inévitables d'une intégration partielle sont apparus clairement à cette occasion. Sans pouvoir sur la politique économique générale, et en particulier sur la politique commerciale des États, obligée, pour agir dans ce domaine, d'obtenir l'accord des gouvernements, comment la Haute Autorité eût-elle pu réussir là où ces derniers avaient échoué ?

La réussite économique est donc assez nette pour n'avoir pas compromis la réussite politique du Plan Schuman.

Et d'abord, la preuve a été faite que des Institutions européennes, investies d'un mandat commun et d'une responsabilité commune, pouvaient fonctionner efficacement. Elles ont permis à l'Europe « d'expérimenter » des méthodes nouvelles de gestion. Les producteurs, les syndicalistes, les experts et les Ministres eux-mêmes ont pris l'habitude de confronter leurs vues, de travailler ensemble, de considérer les problèmes nationaux comme des problèmes d'intérêt commun et de leur chercher des solutions communes. Un esprit communautaire a pris naissance, à Luxembourg, dans et par les Institutions de la C.E.C.A. L'Europe des Six est devenue, grâce à elles, une réalité politique de plus en plus consciente d'elle-même.

Ensuite, et surtout, on peut dire qu'avec le Plan Schuman, la réconciliation franco-allemande est chose faite dès 1951. Un climat de confiance et une volonté de coopération ont remplacé les anciens antagonismes. Certes, le contentieux franco-allemand n'est pas encore entièrement réglé. Il faudra attendre 1954 pour que les deux pays donnent ensemble une solution au problème de la Sarre. Mais, l'essentiel, d'ores et déjà, est acquis : la France et l'Allemagne sont devenues des partenaires égaux au sein d'une Communauté Européenne.

Rien ne manifeste mieux, d'ailleurs, la solidité de l'œuvre accomplie que sa résistance aux tempêtes de 1954. La drame du réarmement allemand et l'échec de la C.E.D. ont terriblement ébranlé la Communauté naissante, sans parvenir à la détruire. Les chances de l'Europe ont survécu à cette épreuve qui, en d'autre temps, lui eût été fatale.

Robert Schuman eût certes souhaité que le problème du réarmement allemand ne fût posé que beaucoup plus tard. Mais, force était de se rendre à l'évidence : après l'agression de Corée, la France ne se trouvait plus en mesure d'y faire obstacle. On tenta de lui donner une solution communautaire. Une fois encore, on chercha à « créer au lieu de subir ». De ce mal nécessaire, on voulut faire l'occasion d'un progrès décisif vers une Communauté politique européenne. Mais, cette fois-ci, Robert Schuman n'avait pu choisir ni son terrain ni son

moment. Le projet d'armée européenne proposé par le gouvernement Pléven le 24 octobre 1950 était sans doute prématuré. Il eût peut-être, malgré tout, réussi sans les incohérences de la politique intérieure française. Dans l'affaire de la C.E.D., comme dans l'affaire tunisienne, Robert Schuman a été paralysé par la conjonction des extrêmes. Le Traité de C.E.D. trop rigide et trop détaillé par excès de prudence, fut trop longtemps mis « dans le placard ». On espérait gagner du temps ; mais le temps travaillait pour ses adversaires. Le sacrifice de Robert Schuman, écarté du Quai d'Orsay — où il ne reviendra plus — à la demande des R.P.F. qui vont entrer dans le gouvernement du président René Mayer, s'avéra inutile. Il n'empêchera ni la bataille, ni malheureusement la défaite, bien que Georges Bidault redevenu Ministre des Affaires Étrangères ait pris la défense du Traité, après avoir vainement tenté d'y rallier les Gaullistes par des protocoles additionnels.

Le rejet de la C.E.D. par le Parlement français, le 30 août 1954, allait-il porter un coup mortel aux espoirs du 9 mai ? On pouvait le craindre. Il n'en fut rien. La C.E.C.A. existait toujours. Elle permit de tenir bon, en attendant la « relance ». Et la relance vint, beaucoup plus vite qu'on ne l'avait pensé, à la conférence de Messine, le 2 juin 1955. Deux ans plus tard, le 25 mars 1957, sous le gouvernement Guy Mollet, le Marché Commun et l'Euratom voyaient le jour. On connaît la suite : la mise en œuvre accélérée du Traité de Rome, le succès spectaculaire du Marché Commun, enfin l'adoption, le 14 janvier 1962, des règlements qui établissent un début de politique agricole commune.

Nouvelles étapes

On peut dire, en toute objectivité, que le Marché Commun n'aurait pas été possible, ni même concevable sans l'expérience de la C.E.C.A. A la manière d'un « gigantesque laboratoire », celle-ci a servi de banc d'essai aux méthodes nouvelles d'intégration économique. En ratifiant le Traité de Rome, le Parlement n'avait plus le sentiment de faire un saut dans l'inconnu. La C.E.C.A. avait, pour ainsi dire, apprivoisé l'idée européenne. Sa réussite était une garantie pour les prudents, un encouragement pour les audacieux. Bien plus, il devenait chaque jour plus clair que l'intégration partielle du Plan Schuman exigeait d'être élargie à l'ensemble de l'économie. Les problèmes créés par la C.E.C.A. faisaient sentir le besoin d'un nouveau pas en avant. Les difficultés d'un Marché Commun limité au charbon et à l'acier soulignaient la nécessité urgente d'un marché commun général, étendu à toutes les marchandises, aux personnes et aux capitaux, disposant du droit et des moyens de réaliser l'unification des politiques économiques (7).

On a dit que le Traité de Rome était moins « supranational » que le Traité de C.E.C.A. Ce n'est pas

(7) D'autres projets « d'autorités spécialisées » avaient été présentés sur le modèle du Plan Schuman : pool des transports, pool blanc (questions sanitaires), pool vert (plan Pfimlin pour une organisation européenne des marchés de certains produits agricoles). Ils furent emportés dans la débâcle de la C.E.D.

absolument erroné dans la mesure où la Commission du Marché Commun — qui est l'homologue de la Haute Autorité de la C.E.C.A. — a des pouvoirs de décision moins étendus (le champ de l'intégration est aussi plus étendu dans la C.E.E.). Il est vrai, qu'en règle générale, les décisions sont prises par le Conseil des Ministres de la Communauté, sur proposition de la Commission, et non par la Commission elle-même. Mais cette querelle juridique méconnaît l'essentiel : l'esprit qui préside aux deux Institutions n'a pas changé. L'essentiel nous paraît être l'existence d'un organe exécutif, indépendant des gouvernements, mandataire de l'intérêt commun, ainsi que l'application progressive par le Conseil de la règle majoritaire. Sur ce point, la Communauté Economique Européenne continue le plan Schuman, que d'autre part elle élargit et développe dans le domaine économique : moins « supranational », le Marché Commun est, à certains égards, plus « communautaire ».

Quand, à l'automne 1959, au cours d'un voyage à Rome — qu'il accomplissait en qualité de Président du Parlement Européen — Robert Schuman est frappé des premières atteintes du mal qui allait l'emporter quelques années plus tard, il peut envisager l'avenir de son œuvre européenne avec optimisme. Le Marché Commun est en plein essor. Ses anciens adversaires se sont apparemment ralliés à sa politique. La réconciliation franco-allemande s'est épanouie en coopération amicale. La Grande-Bretagne, convaincue par les faits, va bientôt, ainsi qu'il l'avait annoncé, frapper à la porte de la Communauté. Les Etats-Unis la considèrent comme un partenaire avec lequel ils proposent de traiter, sur un pied d'égalité, pour organiser, sur des bases nouvelles, l'économie du monde libre. Quelle revanche pour un homme naguère si décrié !

Si, fort de la justesse de ses vues, il n'a jamais douté du succès, il est assez réaliste pour discerner que son œuvre demeure incomplète. L'intégration économique de l'Europe — qui exige beaucoup plus qu'une simple libération des échanges — ne fait que commencer. Il reste à harmoniser, à unifier les politiques nationales. Autrement dit, le plus difficile est à faire. Et si, le 14 janvier 1962, les six ont jeté les bases d'une politique agricole commune, Robert Schuman n'ignore pas que sa réalisation se heurtera aux plus graves difficultés. Il n'oublie point non plus, que dans d'autres domaines — l'énergie, les transports, etc. — les « politiques communes » ne sont guère avancées, quand elles ne sont pas en panne...

Espoirs et inquiétudes

La mise en œuvre d'une politique économique commune : tâche politique, qui requiert une volonté politique. Or l'union politique de l'Europe reste à faire. Le « concert » des gouvernements paraît incapable de l'établir sur des bases solides et durables. L'étape décisive sera franchie le jour où les peuples seront directement associés à l'œuvre commune. Président de l'Assemblée Européenne, Robert Schuman a encouragé l'élaboration du projet d'élection de cette Assemblée au suffrage uni-

versel. Le projet dort toujours, depuis 1960, dans les cartons du Parlement de Strasbourg et dans les archives des chancelleries. Serait-il même accepté par tous les gouvernements — ce qui n'est certes pas le cas, le refus de l'un venant encourager la tiédeur des autres —, que l'Europe politique ne serait pas faite pour autant. Il faut davantage : une véritable autorité politique de type fédéral. Sur ce point, nous l'avons dit, Robert Schuman a toujours prêché la prudence. Il n'a jamais pensé qu'il fût possible et même souhaitable de fusionner les Etats, encore moins les cultures, pour créer un « super-Etat », qui serait l'expression politique d'une « super nation » européenne. Et il ne s'en est jamais caché. Dans son esprit, bâtir l'Europe ce n'était pas détruire les patries mais les épanouir dans une communauté plus large en respectant leurs diversités nécessaires et leurs particularités (8).

Du moins, pense-t-il, est-ce dans la voie de la Fédération que l'Europe doit s'engager. Il importe, à ses yeux, que l'objectif soit clairement défini dès le départ pour éviter que l'Europe ne s'enlise ou ne s'égaré dans les compromis des étapes intermédiaires. Il lui paraît nécessaire de prévoir, étape par étape, un renforcement continu des liens qui feront peu à peu de la coopération politique, en matière de politique étrangère et de défense, une véritable communauté, des procédures initiales de consultation et de coordination des formes nouvelles d'action commune. Ainsi l'Europe deviendrait-elle de plus en plus communautaire et de plus en plus démocratique, c'est-à-dire de plus en plus « européenne ».

Incomplète, l'œuvre de Robert Schuman reste également fragile. Nous avons dit qu'elle avait été assez solide pour résister à l'épreuve du réarmement allemand. Elle a résisté de même au changement de régime en France. Elle a résisté enfin à la crise qui a suivi la rupture brutale des négociations avec la Grande-Bretagne, le 29 janvier 1962. « Je voudrais, avant ma mort, disait le chancelier Adenauer, nouer et croiser de telle sorte les fils entre les six, qu'un diable lui-même ne pourrait les démêler. » C'est dans une large mesure chose faite. L'imbrication et la fusion des intérêts font aujourd'hui de l'Europe des six une réalité difficilement réversible. Les liens tissés depuis le 9 mai 1950 se sont renforcés jour après jour. Il est devenu difficile de les rompre. Il est difficile d'arrêter le processus d'intégration européenne. Mais l'Europe n'est pas à l'abri d'accidents de parcours. Elle peut encore se briser, ou s'enliser. Rien, dans l'histoire des hommes, n'est fatal ni tout à fait irréversible. L'Europe, comme la démocratie, ont été définies maintes fois comme une « création continue ». Plus encore que des Institutions, il faut, pour la construire, un climat de confiance, un esprit nouveau et une volonté constamment renouvelée. Il suffit que la confiance mutuelle s'altère, que l'esprit communautaire s'affaiblisse, que les objectifs politiques à long terme soient perdus de vue pour que les difficultés de l'entreprise s'aggravent jusqu'à devenir insurmontables. Rien n'est plus contagieux que le natio-

(8) « Nous ne sommes pas, a précisé Robert Schuman, nous ne serons jamais des négateurs de la patrie, oublieux des devoirs que nous avons envers elle. »

nalisme : c'est un exemple que beaucoup ne demandent qu'à suivre.

De tout cela, Robert Schuman avait clairement conscience : « Nous ne pouvons nous dissimuler, disait-il, que l'intégration de l'Europe est une œuvre immense et ardue, et que jamais encore on n'a tentée. »

Ces dernières années l'inquiétude, et même un peu d'angoisse, se mêlaient à son robuste optimisme. Cependant, même aux pires heures de la crise européenne, il n'avait jamais désespéré : il avait confiance dans le bon sens des peuples et en particulier dans la clairvoyance de la jeunesse, qui l'a toujours suivi avec enthousiasme. Et l'ultime message qu'il nous lègue s'achève sur des paroles d'espérance : « L'Europe ne se fera pas en un jour ni sans heurts. Rien de durable ne s'accomplit dans la facilité. Pourtant déjà elle est en

marche. A la Communauté du Charbon et de l'Acier, sont venus s'ajouter le Marché Commun et l'Euratom. Mais surtout, au-delà des Institutions, et répondant à une aspiration profonde des peuples, l'idée européenne, l'esprit de solidarité communautaire ont pris racine. » Cette idée européenne, fondée sur les bases communes de notre civilisation, sera, ajoutait-il, « la force contre laquelle se briseront tous les obstacles ».

Conjurer le réveil menaçant des nationalismes, renforcer les Institutions de l'Europe communautaire, poursuivre l'œuvre entreprise par Robert Schuman il y aura bientôt quatorze ans : c'est là, sans nul doute, une des tâches majeures de notre génération.

Jacques MALLET.

— Les textes de Robert Schuman sont extraits de son livre « Pour l'Europe » - Edit. Nagel.

La France, en 1789, se faisait l'annonciatrice d'un régime nouveau de liberté, d'affranchissement individuel et politique. Ses soldats étaient les diffuseurs d'une liberté conquérante qu'on pouvait et qu'on peut encore discuter dans le choix de ses procédés, rudes et violents, mais qui ouvrait une étape décisive à l'épanouissement de la personne humaine.

En 1950, la France s'est présentée une fois encore en apôtre d'un idéal nouveau, révolutionnaire dans sa conception et dans sa portée, mais pacifique dans son exécution. Cet idéal ne mettait en cause ni l'indépendance ni la neutralité d'autrui.

Robert SCHUMAN.

Pourquoi Robert Schuman a publié « Pour l'Europe »

par Henri BEYER

« Pour l'Europe » est le seul livre que le Président Robert Schuman ait fait paraître.

Tel qu'il est il restera donc, pour la plupart d'entre nous, le message que le Président aura voulu laisser.

Certes, on aurait pu souhaiter que ce message prenne une autre forme. Que le Président au lieu de réunir et de coordonner des textes anciens, entreprenne la rédaction d'un livre entièrement nouveau, avec peut-être un jugement sur le développement actuel de la situation politique et son avis sur son éventuelle évolution.

Il a lui-même, je crois, songé à un tel livre. Mais à la réflexion et sans doute aussi en raison de son état de santé, il a préféré un livre plus serein, en dehors des « aléas du moment » et de la polémique.

Depuis longtemps de nombreux amis l'avaient engagé à entreprendre la rédaction de ses « mémoires ». Mais il était foncièrement, par nature, opposé à une telle suggestion. Dans les « mémoires » il voyait une sorte de plaidoyer « pro domo » plus ou moins orienté, plus ou moins partial qui, disait-il, ne paraît susceptible en définitive de convaincre que leur auteur et qui ne peut rien ajouter ni retrancher à l'œuvre d'un homme politique.

En réalité il était très inquiet de l'évolution de la politique européenne. Il aurait souhaité de pouvoir reprendre le bâton du « Pèlerin de l'Europe » et porter de pays en pays, de ville en ville, comme il l'avait fait de 1952 à 1958, le témoignage de sa conviction sur la nécessité de construire une fédération européenne.

C'est en 1959, lorsque les premiers signes de la maladie se sont manifestés, qu'il a entrepris de revoir et de classer tous ses écrits. Et au fur et à mesure qu'il avançait dans ce travail l'idée

s'est imposée à lui que de toutes ces études, de toutes ces conférences, de tous ces articles de journaux pouvait se dégager le message par lequel il pourrait encore servir la cause qui lui tenait tant à cœur.

Il est sans doute nécessaire — sans sortir de mon propos qui est de vous parler du livre du Président — que je vous dise un mot de sa maladie.

En automne de 1959, nous étions à Rome. Président du Parlement européen, M. Robert Schuman rendait officiellement visite au gouvernement italien. Brusquement, au cours d'une conférence de presse il eut une défaillance. Incapable de répondre aux questions qui lui étaient posées, il avait complètement perdu le fil de son exposé. M. Pella eut la gentillesse de le suppléer.

Quelques heures après, le Président était redevenu lui-même. Le même soir il prononça une brillante allocution dans une réunion publique.

Mais depuis lors les moments d'absence, d'abord très espacés et brefs, se sont petit à petit rapprochés et prolongés. Finalement, les derniers temps de sa vie, c'étaient les moments de « présence » qui étaient devenus brefs. Ces moments de présence cependant ont persisté jusqu'à la veille de sa mort.

Il était à ces moments-là en pleine possession de ses moyens : le Président Schuman de toujours, avec en plus une grande tristesse. — Ceux qui ont pu voir le Président, n'oublieront pas son regard ! — Effrayé et malheureux dans sa solitude, il se rendait parfaitement compte de l'évolution de son mal.

Médicalement, la Faculté explique que ce mal provenait sans doute d'une circulation sanguine irrégulièrement déficiente dans la région cérébrale.

Peut-être aurai-je un jour l'occasion de dire le drame qu'il a vécu durant les dernières années de sa vie.

Il avait donc, dès 1959, pris la décision de publier l'essentiel de ce qui se trouvait accumulé dans la masse imposante de ses écrits. Tout d'abord, il avait pensé à la publication d'un recueil de quelques-unes de ses conférences, de quelques-uns de ses articles judicieusement choisis et intégralement reproduits.

C'était là, sans doute, la solution la plus facile. Mais en fait elle était irréalisable car il apparût bien vite que si les sujets traités étaient nombreux et variés, ils reprenaient néanmoins les mêmes idées, les mêmes thèmes. Ils accusaient par ailleurs la marque d'une actualité qui souvent se trouvait dépassée.

C'est dans ces conditions que le Président Schuman décida de reprendre un à un chacun de ses écrits, d'en extraire les passages essentiels, de les regrouper par ordre d'idées avec l'espoir d'aboutir ainsi à une synthèse objective de sa doctrine politique.

Le travail fut long et difficile, d'autant plus difficile que l'état de santé du Président s'aliénait lentement et que les heures qu'il pouvait y consacrer diminuaient progressivement.

Il fallut se restreindre ; au lieu d'aborder l'ensemble des problèmes auxquels son activité politique l'avait fait participer, M. Schuman décida de s'en tenir à la seule question de la construction européenne.

C'était sur elle d'ailleurs, que se cristallisait toute son attention. C'était là le message qu'en définitive il souhaitait laisser.

Peu à peu les éléments du livre se dégagèrent. Dépouillés de leur contexte ils se présentaient comme une suite de maximes qu'il fallut grouper et enchaîner. Bientôt il s'avéra que le Président était engagé dans une course contre l'évolution inéluctable de sa maladie.

Phrase par phrase, chapitre par chapitre il est arrivé à la dernière ligne de l'ouvrage quelques mois avant sa mort.

Pour lui, c'était une victoire. Sa maladie ne l'avait pas empêché de rendre un dernier service à la cause de l'Europe unie.

Son ultime satisfaction aura été d'entendre sa secrétaire lui faire une lecture d'ensemble de son livre.

Je ne crois pas que vous attendiez de moi des indications plus précises sur le contenu de ce livre. Il suffit de consulter la table des matières pour retenir les idées clés de la pensée du Président. Mais la clé de l'ensemble reste le chapitre dans lequel le Président évoque le rôle de la Pensée Chrétienne dans notre civilisation. Le Président Robert Schuman a voulu un livre simple, clair, dépouillé de tout aspect polémique.

Pour lui c'est un acte de foi dans la justesse de sa cause, et un acte de confiance dans l'avenir

Henry BEYER.

Texte d'une allocution prononcée à la Maison de l'Europe le 7 octobre 1963.

« Pour l'Europe » est édité chez Nagel.

A. Scy-Chazelles.

L'HOMME DE LA RAISON PRATIQUE

Par Etienne BORNE

« Ni fleurs, ni couronnes, ni discours » : les dernières volontés de Robert Schuman ne pouvaient démentir Robert Schuman. On a assez dit qu'il avait peu de goût pour les dépenses inutiles et qu'à tout prendre, il aurait mieux aimé passer aux yeux des malveillants pour avare que pour prodigue. Robert Schuman était un homme de l'Est, un Lorrain, ami du solide, habitué à peser et à compter, et ce provincial ne fut jamais assez parisien pour faire entrer dans sa vie, même pour des raisons de style ou de propagande, la moindre concession au luxe et au gaspillage. Au demeurant fort tolérant des mœurs d'autrui, il n'avait rien d'un Caton ou d'un Savonarole. Une affectation de puritanisme aurait rendu indiscrete sa discrétion même.

Robert Schuman devait penser que l'esprit et le temps sont choses trop précieuses et trop nécessaires pour qu'on puisse se permettre de les prodiguer dans les traits brillants et les parades de l'art pour l'art. L'insulte, ni la contestation injuste ne le faisaient changer pas plus de visage que de route, ni ne lui arrachaient une riposte, qui aurait été aussi dépense vaine. Sa parole lente, appliquée, sans aisance, n'usait par nature et volonté d'aucune magie irrationnelle et n'entendait convaincre que par les raisons de la raison, ce qui est pour l'orateur respect de soi en même temps que respect des auditeurs. Robert

Schuman ne condamnait rien ni personne, il se contentait, lorsqu'il n'était pas d'accord, de ne point approuver. Et si dans le règne du général de Gaulle, Robert Schuman a été, sans bruit et sans éclat, un dissident plus encore qu'un opposant, c'est sans doute parce que l'Europe des patries n'était pas tout à fait l'Europe de son cœur, mais surtout parce que la politique du prestige, des belles apparences, du mystère et des brusques retournements dialectiques ne coïncidait guère avec l'idée, toute raisonnable, que Robert Schuman se faisait du service public.

La politique pour Robert Schuman n'était rien d'autre que la raison pratique. Et si je ne craignais de faire tort à sa mémoire auprès de quelques intégristes, j'oserais dire que cet homme de devoir, qui ne confondit jamais argument et sentiment, m'apparaissait parfois comme un assez bon disciple de Kant, le moraliste de la raison pratique. Mais la raison, lorsqu'on la consulte comme il faut, constate la faillite des vieilles politiques nationalistes et elle engage l'action dans les voies communautaires qui sont l'avenir du monde. Si bien qu'en ne trichant pas avec la raison, on est conduit hors de l'avarice vers la création neuve et la générosité humaine. Telle est la leçon commune à la morale de Kant et à la politique de Robert Schuman.

Etienne BORNE.

AVOIR UNE PATRIE



par Etienne BORNE

QUE Robert Schuman ait donné à l'Europe cette « chiquenaude initiale » qui a pris valeur d'invention créatrice, nul ne le conteste aujourd'hui. Reste le secret de ses motivations profondes. Et il est tentant de lire dans les enracinements terrestres de l'homme les raisons d'une politique qui perd alors la gratuité d'une libre aventure pour prendre le poids, le sérieux, la nécessité d'une prédestination. Robert Schuman, le Lotharingien, est né en effet à Luxembourg ; il fut, avant 1914, étudiant dans des universités allemandes ; avocat messin, il a été à partir de 1919 parlementaire français. D'où alors une hypothèse vraisemblable, ingénieuse, intelligente : victime de hasardeuses péripéties historiques, Robert Schuman, originellement, était sans patrie, et s'il a entrepris de faire l'Europe, c'était pour justifier sa manière d'exister au carrefour des nations et des peuples et avoir à la fin une patrie comme tout le monde. Il est même possible que cette interprétation, très théorique, réponde à l'image que l'on se fait de Robert Schuman du côté de l'intellectualité gaulliste ou progressiste, dans des milieux où on est assez familier des contre-sens qui régissent élégamment son compte à un autrui incommode. Car ce discours trop satisfait pour être vraiment satisfaisant, manque la cible et se trompe du tout au tout sur Robert Schuman.

LA terre lorraine d'où est issu Robert Schuman est une terre douloureusement française, et s'il est né à Luxembourg, c'est que son père, combattant de la guerre de 1870, avait refusé l'annexion et s'était établi dans des horizons amicaux à la porte et sur le seuil de sa malheureuse province. Il n'est même pas exact de dire qu'ensuite Robert Schuman, en présence de plusieurs possibilités, a librement choisi la France, ce qui serait déjà une forme honorable et belle de patriotisme. La vérité est que, étudiant à Strasbourg, un adolescent qui, jusque-là, se connaissait mal lui-même, a découvert d'un coup, dans une Université où la victoire bismarckienne se heurtait aux résistances de l'esprit, que les jeux étaient déjà faits et que son cœur avait toujours été français par nature et par destin. Et la conviction européenne de Robert Schuman n'a jamais été qu'un élargissement et un approfondissement de ce patriotisme original.

PAR beaucoup de côtés, Robert Schuman illustre assez bien un type classique de Français, idéaliste pourvu que l'idéal s'exprime en idées claires et simples, cartésiennes comme on dit, mais prudent, volontiers calculateur, n'avançant que pas à pas même sur les routes neuves, précautionneux dans sa hardiesse. Cet homme de la frontière qui connaissait si bien le meilleur et le pire de la vieille Allemagne, n'avait aucun goût pour les irrationalités romantiques, qui sont la force dangereuse du génie germanique, et sa propre mystique, politique ou religieuse, se voulait pleinement raisonnable. D'où sans doute cette inclination, dont témoignent ses lectures et ses notes privées pour l'architecture logique des doctrines thomistes. Les documents historiques que ce collectionneur rassemblait avec une

patience de fourmi, intéressent pour la plupart le passé français, et s'il aimait tant cet étonnant trésor qui fut le seul luxe de sa vie, c'est qu'il y trouvait, plus profond que le plaisir délicat du connaisseur et du lettré, une certaine sorte de contact direct avec la France d'hier dont la politique la plus novatrice doit assumer la charge et être aussi solidaire. Car un Robert Schuman ne pouvait avoir de divertissement frivole et il n'était curieux que de ce qui touche à l'essence des choses.

LA grande querelle des Gaulois et des Germains, nul ne la connaissait mieux que Robert Schuman qui était allé si loin dans l'intelligence de la culture allemande. Il ne se tenait pas au-delà de cette mêlée dans l'exercice de je ne sais quelle cléricature cosmopolite, sacrifiant à une utopie complaisante la rugueuse leçon de l'histoire. Certes, Robert Schuman savait que sa patrie aussi avait, avec Louis XIV et Napoléon, donné dans les ivresses nationalistes éveillant et exaspérant ailleurs de mauvaises puissances, ennemies et complices. Mais il ne renvoyait pas dos à dos les partenaires du jeu sanglant sous prétexte de faire table rase pour une construction neuve. Dans ce livre posthume, « Pour l'Europe », qui est son testament politique, Robert Schuman n'hésite pas à écrire que l'Allemagne a été la principale responsable des malheurs de l'Europe parce qu'elle a été la seule à ériger en doctrine un système impérialiste de démesure et il donne ainsi raison à une tradition de méfiance française à l'égard de l'Outre-Rhin. L'Europe, clef de voûte institutionnelle de la réconciliation franco-allemande, était aussi pour Robert Schuman l'exigence d'un patriotisme éclairé, un moyen d'assurer la sécurité française.

UN moyen aussi de guérir du même coup l'Allemagne de ses vieux démons. Et ce souci libéral d'autrui n'ôte rien à l'amour des plus proches. Si une nation ne pouvait se sauver qu'en complotant en permanence la perte de l'ennemi héréditaire, il faudrait désespérer alors d'accorder avec un plus vaste humanisme un patriotisme dont la vérité serait le nationalisme. Reprochera-t-on à Robert Schuman d'avoir été à la fois patriote et humain ? L'auteur de « Pour l'Europe » propose cette belle et utile maxime de sagesse politique : non pas déplacer ou effacer les frontières, mais les dévaluer. Là, en effet, est l'option de fond. Qu'il y ait quelque chose de relatif dans les frontières et de contingent dans la nation, cette vue qui libère les hommes du fanatisme nationaliste ne peut donner au patriotisme qu'une vie plus pure et plus ardente. L'amour humain qui sait son objet fini, précaire, menacé n'est que plus sincère et plus pathétique de s'inscrire ainsi courageusement dans la vérité des choses créées. Et l'amour de la patrie est un amour d'homme pour des choses humaines. Dès lors que les habiles ne cherchent pas à l'action de Robert Schuman des raisons intelligemment fabriquées. Pour croire en l'Europe avec cette foi de bâtisseur il fallait avoir une patrie à aimer et à servir dans la générosité du cœur et la lucidité de l'esprit.